

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	15 (1967)
Artikel:	Le prieuré de Saint-Jean-de-Genève : rapport sur la première campagne de fouilles effectuées à Sous-Terre (février-juillet 1967)
Autor:	Sauter, Marc-R. / Bonnet, Charles
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-727680

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PRIEURÉ DE SAINT-JEAN-DE-GENÈVE

Rapport sur la première campagne de fouilles effectuées à Sous-Terre
(février-juillet 1967)

par Marc-R. SAUTER et Charles BONNET¹

PRÉFACE



Le rapport que nous publions ici est destiné à satisfaire la légitime curiosité, disons mieux, le très légitime intérêt de beaucoup d'habitants de Genève pour les découvertes faites à Sous-Terre depuis l'automne 1966 et surtout depuis qu'il a été possible d'effectuer des fouilles systématiques sur l'emplacement de l'ensemble architectural – église et cloître – compris sous le nom de prieuré de Saint-Jean-de-Genève, ou de Saint-Jean-hors-les-murs, ou encore de Saint-Jean-les-Grottes.

Nous voulons aussi offrir sans tarder aux spécialistes (historiens, historiens de l'art, archéologues) les éléments qui doivent leur permettre dès maintenant d'apprécier l'importance du site découvert.

Nous pensons aussi que le premier rapport démontrera aux autorités qui nous ont permis de réaliser les recherches, dont les premiers résultats figurent ici, qu'il valait la peine de faire l'effort financier nécessaire et que cet effort ne peut et ne doit pas se ralentir à l'avenir. Ce nous est l'occasion de remercier ici pour leur aide les représentants de ces autorités et leurs collaborateurs : M. le conseiller d'Etat François Peyrot, pré-

¹ Ce rapport, s'il est signé de deux noms, résulte du travail de plusieurs personnes. L'une d'elles, M^{me} Erica Pauli, voit son nom figurer dans le paragraphe consacré aux chapiteaux ; c'est aussi le cas des auteurs des descriptions des monnaies (M. Nicolas Dürr, conservateur en chef au Musée d'art et d'histoire de Genève et responsable du Cabinet de numismatique de ce musée) et de la dague trouvée dans une sépulture (M. Eugen Herr, assistant-conservateur à ce musée). Mais nous tenons à mentionner la collaboration très efficace de MM. Gérard Deuber et Gérard Zimmermann, chargés de recherches de l'Institut d'histoire de l'art du moyen âge (directeur, professeur P. Bouffard), ainsi que M^{le} Simone Fluckiger, bibliothécaire, qui ont permis la réussite des fouilles ; celles-ci ont été dirigées avec autorité et compétence par M. Charles Bonnet. Qu'il me soit permis de remercier chacun de ces collaborateurs de leur participation à une œuvre délicate. (M.-R. Sauter, archéologue cantonal.)

dent du Département des travaux publics ; M. Paul Gilliard, directeur de l'aménagement du territoire dans ce même département ; la Commission des monuments et des sites, et particulièrement son vice-président, M. André Bordigoni ; les autorités et les responsables du Service immobilier de la Ville de Genève, propriétaire du terrain, qui n'ont cessé de manifester leur intérêt et leur compréhension pour nos exigences.

Il est évident qu'un rapport préliminaire de ce genre ne peut fournir que l'essentiel d'une part, et que d'autre part plus d'une des interprétations données est susceptible de subir des modifications au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur le terrain et en musée ou en bibliothèque².

I. RAPPEL HISTORIQUE

On possède deux études sur l'histoire du prieuré de Saint-Jean. La première, due à Jules Crosnier, date de 1916³, la seconde constitue une partie du chapitre VIII (consacré au faubourg Saint-Gervais) de la magistrale étude de Louis Blondel, *Les Faubourgs de Genève au XV^e Siècle*, parue en 1919⁴. Presque tout ce qui sera dit dans cette brève introduction historique ne fait que répéter ce qui se trouve dans ces publications ; nous renonçons en conséquence à indiquer toutes les références aux sources utilisées par ces deux auteurs.

Il faut dire dès l'abord que l'on est relativement mal renseigné sur l'histoire du prieuré de Saint-Jean. Ceci provient de ce que dès les premières années du XII^e siècle⁵ l'église et le monastère situés entre le Rhône et les falaises de Saint-Jean à quelque 500 m du rempart le plus proche de la cité de Genève, et plus exactement du faubourg de Saint-Gervais, a dépendu non plus de l'évêque de Genève mais de l'abbaye bénédictine d'Ainay à Lyon. En outre la zone du prieuré était située en dehors des franchises. Il est naturel, dans ces conditions, que les sources documentaires auxquelles on se réfère habituellement pour l'histoire de Genève (registres du Conseil, etc.) soient peu prodigues en textes relatifs à cette communauté. Certes il existait des liens de types divers entre les Bénédictins de Saint-Jean et la cité ; c'est ainsi que le prieuré avait des droits sur l'église de Saint-Gervais, comme aussi sur quelques maisons et les habitants de ce quartier.

² Le chantier a reçu la visite de plusieurs spécialistes qui n'ont pas été avares de leur science, ce dont nous leur sommes reconnaissants. C'est le cas surtout du professeur A. Schmid, président de la Commission fédérale des monuments historiques, et de MM. P. Margot et R. Sennhauser, experts de cette commission.

³ J. CROSNIER, « Saint-Jean et Sous-Terre », dans *Nos Anciens et leurs Œuvres*, t. XVI, 1916, pp. 37-103.

⁴ L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle* dans *MDG*, série in-4, t. V, 1919, pp. 96-100. (Prieuré de Saint-Jean-les-Grottes ou de Saint-Jean-hors-les-murs.)

⁵ Donation de l'évêque Guy de Genève, confirmée en 1107 par le pape Pascal II. *Regeste genevois* (=RG), Genève, 1866 (n° 243 et n° 252 de 1113). Le prieuré a été établi un peu plus tard ; on connaît un Pierre, prieur en 1124. RG, n° 268.

Au politique le prieuré relevait de la juridiction de la Seigneurie de Gex. Cette diversité de statut contribua très tôt à faire du prieuré de Saint-Jean un lieu franc. Rappelons les deux principales transactions politiques qui s'y déroulèrent: l'une, en 1124, est l'accord de Seyssel – confirmé entre 1125 et 1128 – qui régla le conflit opposant Aimon I^{er}, comte de Genève, et l'énergique Humbert de Grammont, évêque de Genève, et dont ce dernier sortit vainqueur⁶. L'autre est la conclusion en 1345, d'une trêve entre les citoyens de Genève et Hugues, dit Hugard de Joinville, seigneur de Gex⁷.

L'église, avant même de devenir un prieuré, s'était acquis la réputation de voir s'y accomplir des miracles. On ne s'étonnera pas qu'elle soit devenue un lieu de pélerinage et qu'elle ait vu ses biens s'accroître. Dès 1156 une bulle du pape Eugène III confirme ses possessions⁸, et des donations viennent ajouter de nouvelles terres à blé ou à vigne. Plusieurs des moines de Saint-Jean dont les noms sont cités dans les textes appartenaient à des familles nobles.

Le prieuré de Saint-Jean servait d'intermédiaire entre l'abbaye d'Ainay et une série d'églises de la région de Genève⁹.

Ces quelques indications suffisent pour démontrer l'importance du prieuré de Saint-Jean au cours du moyen âge. L'archéologie est là maintenant pour nous confirmer cette importance, par ce qu'elle nous montre de reconstructions et d agrandissements. Lieu de pèlerinage, l'église, consacrée à saint Jean-Baptiste^{9 bis}, en possédait comme reliques, au XV^e siècle, la chaîne dans laquelle il aurait été tenu captif, ainsi qu'un fragment d'os. Ces détails, et d'autres encore, nous sont donnés par un bourgeois de Halle en Allemagne, Hans von Waltheym¹⁰ qui effectua un long pèlerinage du 14 février 1474 au 19 mars 1475 et qui, venant par le Salzkammergut, la Bavière, la Suisse septentrionale, Berne, Fribourg et Lausanne, s'arrêta le 12 avril 1474 à Genève. Il note, pour l'avoir visité, que « devant la ville de Genève sur le Rhône et au-dessus de l'eau et au bord du Rhône se trouve un ancien couvent, dénommé Saint-Jean »¹¹.

Il n'existe pratiquement aucun témoignage écrit sur l'aspect du complexe architectural de Saint-Jean. Les seules indications concernant, l'une l'existence en 1224

⁶ RG, n° 268. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que par cet accord l'évêque recevait la seigneurie temporelle de Genève (*totas Gebennas*).

⁷ L. BLONDEL, *op. cit.*, p. 99.

⁸ RG, n° 331. En 1250 il y eut une nouvelle confirmation par le pape Innocent IV. RG, n° 827.

⁹ DHBS, t. I, 1921, s. v. Ainay (V. van BERCHEM).

^{9 bis} Cette affirmation méritera un examen attentif; en effet plusieurs historiens nous ont exprimé leur préférence pour l'attribution à Saint Jean l'Evangéliste.

¹⁰ Die Pilgerfahrt des Hans von Waltheym im Jahre 1474, hrsg. von Fr. E. WELTI, Berne, 1925, pp. 15-16. Nous remercions M. J.-D. Candaux d'avoir attiré notre attention sur ce texte.

¹¹ Vor der stad Genff obir den Rodan und obir das wasser und an dem Rodan lyt eyn alt closter, genant zcu sandte Johannes (p. 15, l. 24-26); le pèlerin hallois mentionne une autre relique: un os du bras de sainte Marguerite. Il signale aussi que dans l'église se trouvait un crucifix dont il raconte l'arrivée miraculeuse «en flottant sur le Rhône». H. von Waltheym a repassé par Genève le 8 mai 1474 après avoir poursuivi son pèlerinage jusqu'aux Saintes-Maries en Camargue.

d'une salle dite de Ferney¹², l'autre un réfectoire en 1434¹³; sans compter des mentions du chœur, du grand autel et de la sacristie¹⁴. C'est très peu, et ce n'est d'aucun secours pour l'archéologie.

Les temps troublés du début du XVI^e siècle tant pour Genève que pour ses voisins se traduisent par des tensions mineures avec les moines de Saint-Jean. L'extension des idées religieuses nouvelles, qui aboutira à l'adoption de la Réforme par le Conseil général de Genève, se manifeste dans quelques lignes souvent citées du Registre du Conseil (7 mai 1534) où il est question des réunions qui se tenaient près du prieuré de Saint-Jean, où l'on se rendait en bateau de pêcheur, pour y entendre « toutes choses nouvelles »¹⁵. Parmi les méfaits des iconoclastes on peut mentionner l'enlèvement, en 1533, d'une image « de Notre-Seigneur qui se trouvait dans l'oratoire voisin du prieuré de Saint-Jean »¹⁶. C'est ici que doit se placer le rappel de cet acte capital de l'histoire de Genève : la destruction des faubourgs, décidée par le Conseil des Deux Cents le 13 septembre 1534. Dès 1530 des démolitions avaient commencé pour dégager les remparts de la ville menacée. Certes Saint-Jean se trouvait à l'écart du faubourg Saint-Gervais. Mais on avait déjà parlé en 1532 de démolition dans cette région : les ambassadeurs de Suisse au Conseil avaient laissé un billet, rédigé dans un français approximatif, où ils conseillaient la destruction des maisons près de Saint-Jean¹⁷. Toutes les conditions psychologiques (progrès des idées évangéliques), politiques et militaires (statut étranger du prieuré, sa proximité de Saint-Gervais) étaient réunies pour que la destruction du sanctuaire et de ses annexes se fasse tout naturellement lorsque les circonstances l'appelleraient. Celles-ci se préparent lorsque, en été 1535, les hostilités reprennent, qui opposent les « fugitifs » de Peney et la cité. Dans un contexte d'événements assez confus en rapport avec la non-intervention de l'allié bernois et, bien pis, son intervention pour empêcher l'arrivée de l'expédition des Neuchâtelois venus au secours de Genève, et sans que le gouvernement genevois en puisse être tenu pour directement responsable, « ceux de Genève allèrent prendre dans l'église de St.-Jean près de Genève Mr de Montfort, moine du dit lieu, et l'amènerent à Genève avec son bien, affin que par icelui leur fussent rendus aucun de leurs prisonniers, et ruinèrent la maison de St. Jean et la maison de Mr de Savoie à Cornavin »¹⁸. Ceci se passa le 12 octobre 1535.

¹² Il s'agit du lieu où fut signé l'acte de trêve de 1345 (*v. supra*, note 7) : *actum apud Sanctum Johannem de Gebenn., in camera dicta de Fernay.* (BLONDEL, *op. cit.*, p. 99.)

¹³ BLONDEL, *op. cit.*, p. 98, «réfectoire servant très probablement de salle capitulaire».

¹⁴ *Ibid.*, pp. 98-99.

¹⁵ *Etiam habent navem per quam conducuntur per piscatores ad Sanctum Johannem, ut sciant omnia nova, et plura conven[ti]cula apud dictum prioratum sancti Johannis.* Dans *Registres du Conseil de Genève (=RC)* (éd. V. van BERCHEM), t. XII, 1936, p. 536.

¹⁶ RC, t. XII, 1936, p. 324, n° 2.

¹⁷ «Nous vous prions que vollier fayre abatre les messons devers Sanc Johan et aucy fayre un petit ranparé les faucyaux car, ad ryen que nous puysson savoyer, après la jorner de Bade crenons que n'aye de gros affere, et de ce vous tenés assurer car nous sumys averty auchy de nous amys.» Cité dans RC, t. XII, 1936, p. 590.

¹⁸ Selon le récit de Savion (*Annales*), d'après RC, t. XIII, 1940, p. 328, n° 2.

Les Bernois, devenus maîtres de la seigneurie de Gex en janvier 1536, firent don aux Genevois des pierres des ruines du prieuré¹⁹. Ceux-ci en avaient grand besoin pour réparer et renforcer les remparts de leur ville. L'année suivante « les piliers de pierre qui estoient en l'église de Saint-Jean » furent employés pour le gibet de Champel²⁰.

En 1538 les Franchises de Genève étaient agrandies du territoire du Petit-Saconnex, englobant ainsi le domaine de Saint-Jean. Mais Berne conservait des droits sur ce domaine, qu'il vendit, le 2 novembre 1542, à Marin Maillet et Jean Binod; le terrain représentait quatre poses et demie, soit un peu plus de douze hectares²¹. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que la souveraineté de Genève sur Saint-Jean fut officiellement reconnue²².

Nous jugeons inutile de rappeler ici l'histoire de Saint-Jean et de ses propriétaires successifs. Les vestiges du prieuré ont dû s'effacer assez vite; on a cru parfois, au XVIII^e puis au début du XIX^e siècle, en distinguer, mais nous pensons qu'il a dû s'agir probablement de restes de murs de constructions postérieures à 1535. Les plans anciens montrent qu'un édifice a dû précéder la maison construite au XVIII^e siècle par noble François Caille: celle-ci ne sera démolie qu'en 1965, après que la Ville de Genève l'aura achetée à son dernier propriétaire, M. Auberson.

II. SITUATION

L'église et les bâtiments conventuels de l'ancien prieuré de Saint-Jean-de-Genève (ou du moins la plus grande partie de cet ensemble), se trouvent sur le territoire de la commune de Genève, au lieu dit Sous-Terre, sur le terrain en pente qui joint la rive droite du Rhône aux falaises d'alluvions anciennes et de moraine würmienne de Saint-Jean, à l'endroit où ces falaises s'éloignent du fleuve à la faveur d'un nant descendant en direction nord-sud et actuellement canalisé²³. Le cône de déjection de ce petit cours d'eau a servi d'assise aux constructions médiévales.

Avant les travaux de démolition et de terrassement pratiqués dès 1965 en vue de la reconstruction du pont Sous-Terre et l'établissement d'un nouveau complexe routier, le site était occupé par la campagne Auberson, riche en arbres centenaires, avec, au nord, la maison ancienne; de l'autre côté du chemin de Sous-Terre qui

¹⁹ L. BLONDEL, *op. cit.*, p. 97.

²⁰ L. BLONDEL, *op. cit.*, p. 98.

²¹ L. BLONDEL, *op. cit.*, p. 97.

²² Par les traités de 1749 et de 1754 avec la France et la Sardaigne, cf. J. CROSNIER, *op. cit.*, p. 55.

²³ La coupure de ce nant dans la falaise était visible avant son remblayage en relation avec la construction de l'Ecole de commerce sur l'ancienne campagne Baumgartner, en 1965; il était occupé par l'abrupt chemin du Ravin.

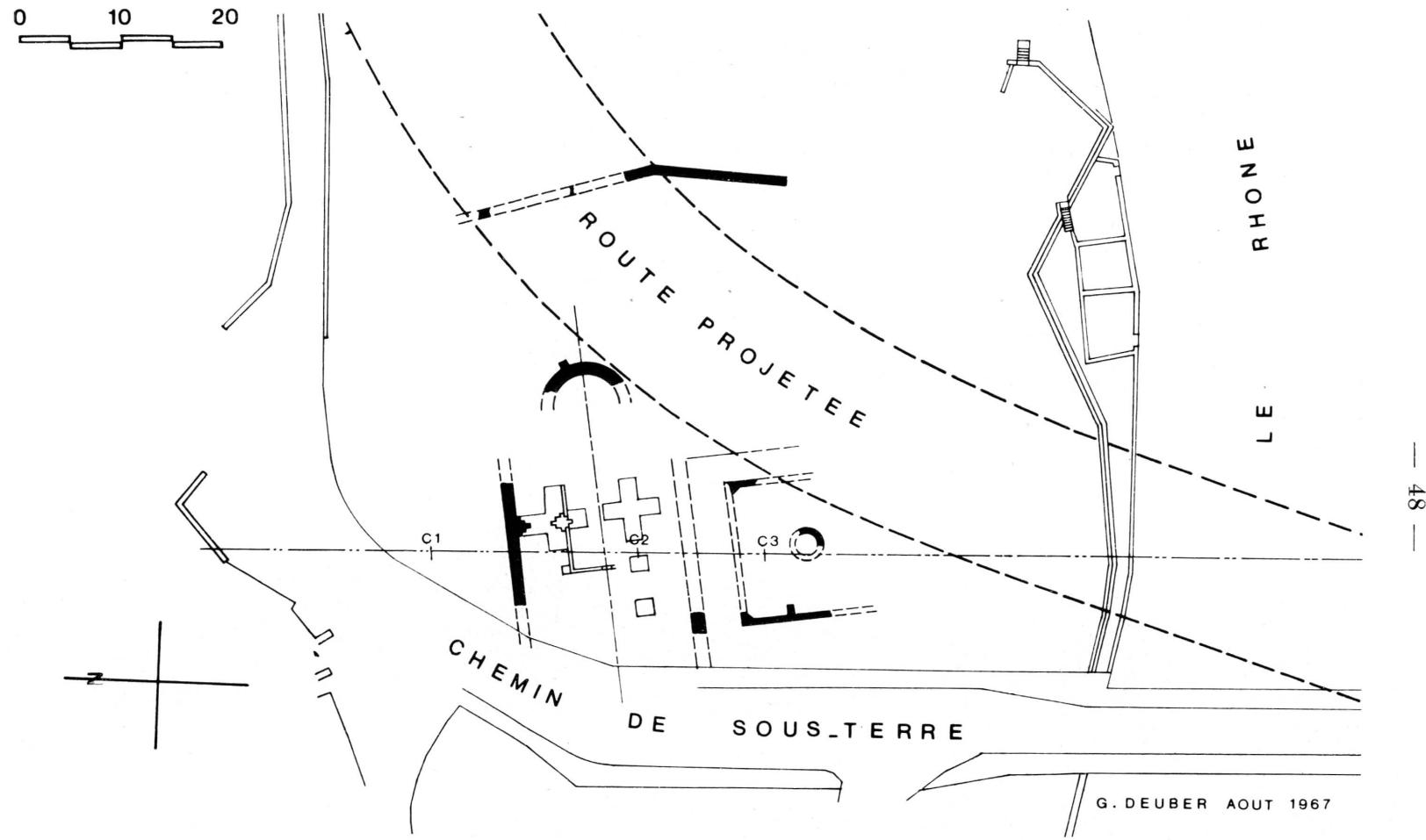


Fig. 1. Plan de situation des fouilles du prieuré de Saint-Jean-de-Genève.
Les points C1, C2, C3 correspondent à la ligne de base utilisée pour les relevés.

montait du pont vers le chemin du Ravin, une ferme s'adossait à la falaise basse et aux grandes caves qui y avaient été creusées depuis longtemps²⁴. La parcelle de la campagne Auberson, devenue propriété de la Ville de Genève, porte le n° 1238. Elle va de 370 m environ (niveau du Rhône) à 384 m, sur une distance d'environ 80 m²⁵.

L'accès au prieuré de Saint-Jean se faisait de deux manières : soit par le Rhône – et on sait combien était intense le trafic fluvial pendant tout le moyen âge²⁶ – soit en venant de Saint-Gervais par un chemin qui correspond à peu près au tracé de la place Isaac-Mercier, de la rue du Mandement, de la rue de Saint-Jean et du chemin de Sous-Terre ; on devait probablement pouvoir descendre aussi par le chemin du Ravin. Il n'y avait en tout cas pas de pont sur le Rhône ; en effet, alors qu'aujourd'hui la jonction de l'Arve et du fleuve se fait à quelque 500 m en aval, on doit se représenter qu'elle avait lieu, au moyen âge, à peu près en face de Sous-Terre. Les eaux torrentielles de l'Arve devaient se jeter dans le Rhône en changeant fréquemment de lit ; il semble qu'on ait gagné au XVI^e siècle seulement la zone graveleuse et marécageuse des Arénières²⁷. Si l'on tient compte en outre du fait que le débit du Rhône n'était pas régularisé, on peut imaginer que, lors des hautes eaux printanières, il se soit parfois produit des inondations dévastatrices à Sous-Terre. On possède plusieurs textes du XV^e siècle relatant des demandes d'aide des moines de Saint-Jean, dont les bâtiments avaient souffert des eaux²⁸.

Ajoutons que les deux cours d'eau n'avaient pas que des effets destructeurs. Ils étaient riches en poissons dont les moines faisaient leur profit.

III. DÉCOUVERTES ET SONDAGES

Lorsque fut connu de la Commission des monuments et des sites, organe consultatif du Département des travaux publics, le détail de l'avant-projet d'aménagement

²⁴ La démolition de cette ferme a remis au jour la façade de ces caves ; sur la clé de voûte de la porte figure gravée la date 1572. En restaurant cette façade on l'a surmontée d'un bloc de molasse portant en relief le millésime 1779.

²⁵ Carte nationale suisse au 1: 25.000^e, feuille 1301, Genève, coordonnées approximatives 499.130 à 499.190/117.730 à 117.810. Grâce à l'amabilité de M. E. Dériaz, directeur du Cadastre, et à la compétence de M. Imhof, géomètre de ce service, que nous remercions vivement, nous avons pu disposer d'une ligne de base composée de 3 points selon l'azimut 198.26.60. Coordonnées et altitude (avant les fouilles) des points : C 2 : 499.139.30/117.798.49 ; 383,49. C 4 : 499.140.19/117.93 ; 379,11. Un point C 5, à l'extrémité d'une perpendiculaire à cette ligne en C 4, a les coordonnées 499.183.94/117.767.10 ; niv. 378, 94.

²⁶ A. BABEL, *Histoire économique de Genève des origines au début du XVe siècle*, Genève, 1963, t. II, chap. V, p. 296. – L. BLONDEL, « Ponts, passages et navigation sur le Rhône entre Genève et le Jura », dans *Union générale des Rhodaniens, Fêtes et VIII^e Congrès du Rhône*, Lausanne, 1935, pp. 66-71.

²⁷ L. BLONDEL, *Les faubourgs ...*, 1919, pp. 43-44 et plan.

²⁸ En 1459, Genève leur accorde six ouvriers pendant douze jours. *RC*, t. I, 1900, p. 306. – En 1466 la communauté s'adresse au pape, le Rhône et l'Arve ayant miné les fondations au point que les murs menacent ruine ; d'après L. BLONDEL, *op. cit.*, pp. 97-98.

de Sous-Terre par la reconstruction du pont et la construction d'un complexe de routes, il fut décidé de procéder à quelques rapides sondages pour tenter de reconnaître l'emplacement du prieuré disparu. En juin 1965 une petite pelle mécanique ouvrit deux tranchées peu profondes au haut de la parcelle ²⁹. La première, immédiatement au sud de l'emplacement de la maison Auberson récemment démolie, fit découvrir, à environ 2,50 m à l'ouest de la conduite actuelle dans laquelle coule le filet d'eau du nant, une autre canalisation plus ancienne, interrompue, et qui était construite, selon une section carrée, en dalles et en galets. Le second sondage, creusé en croix à proximité immédiate d'un puits comblé, mit en évidence, sous environ 1 m de terre, des éléments d'un pavage en galets. Comme L. Blondel avait, par une déduction logique fondée sur un indice assez fragile, certes, et à titre d'hypothèse, proposé de placer l'église médiévale à cet endroit ³⁰, il fut décidé d'en rester là, car d'une part les moyens nécessaires à une fouille sérieuse n'étaient pas disponibles, et d'autre part, à en croire les plans de l'avant-projet d'aménagement de la parcelle, cette zone devait rester intacte longtemps encore.

C'est en effet dans la partie méridionale de Sous-Terre que s'effectuèrent les premiers travaux de terrassement destinés à l'installation, pour le compte des Services industriels de la ville, d'un collecteur pour le passage de câbles électriques venant de l'ouest et aboutissant à un puits profond de 27 m, amenant à un tunnel sous le Rhône. Au cours de ces travaux quelques squelettes en mauvais état apparaissent en février 1966; comme il s'agissait en partie de squelettes d'enfants, on pouvait penser qu'on était en présence d'un secteur d'un cimetière dépendant du prieuré, sans que cela oblige pour autant à modifier notre idée sur l'emplacement de celui-ci. Au-dessus des squelettes en position originelle il y avait une quantité d'ossements mélangés qui témoignaient de remaniements du terrain, peut-être en rapport avec des remises en état après inondation, ou avec la construction du cloître découvert plus tard.

Dans le talus à peu près parallèle au Rhône, créé par ce terrassement, apparurent plusieurs murs. L'un, lui aussi parallèle au Rhône, à environ 23 m de la rive, a été repéré jusqu'à l'ouest de la rue ; il pourrait s'agir d'un segment du mur de clôture dont les sondages de mars 1967 ont fait découvrir d'autres parties à l'est du prieuré (*v. infra*, p. 63-64). Trois autres murs se présentaient en coupe. L'un doit avoir été le prolongement de celui qui a été reconnu plus tard par quelques rares vestiges, en bordure est du pavement du promenoir du cloître (*v. infra*, p. 61). Un autre, environ 12 m plus à l'est, représenterait peut-être le mur extérieur oriental du cloître. A une dizaine de mètres plus à l'est de ce mur en apparaissait un autre, mal défini.

²⁹ Cette opération s'effectua sous la surveillance de l'archéologue cantonal soussigné et de M. P. Bertrand, secrétaire-adjoint de la commission.

³⁰ L. BLONDEL, *Les faubourgs ...*, p. 98 et plan.

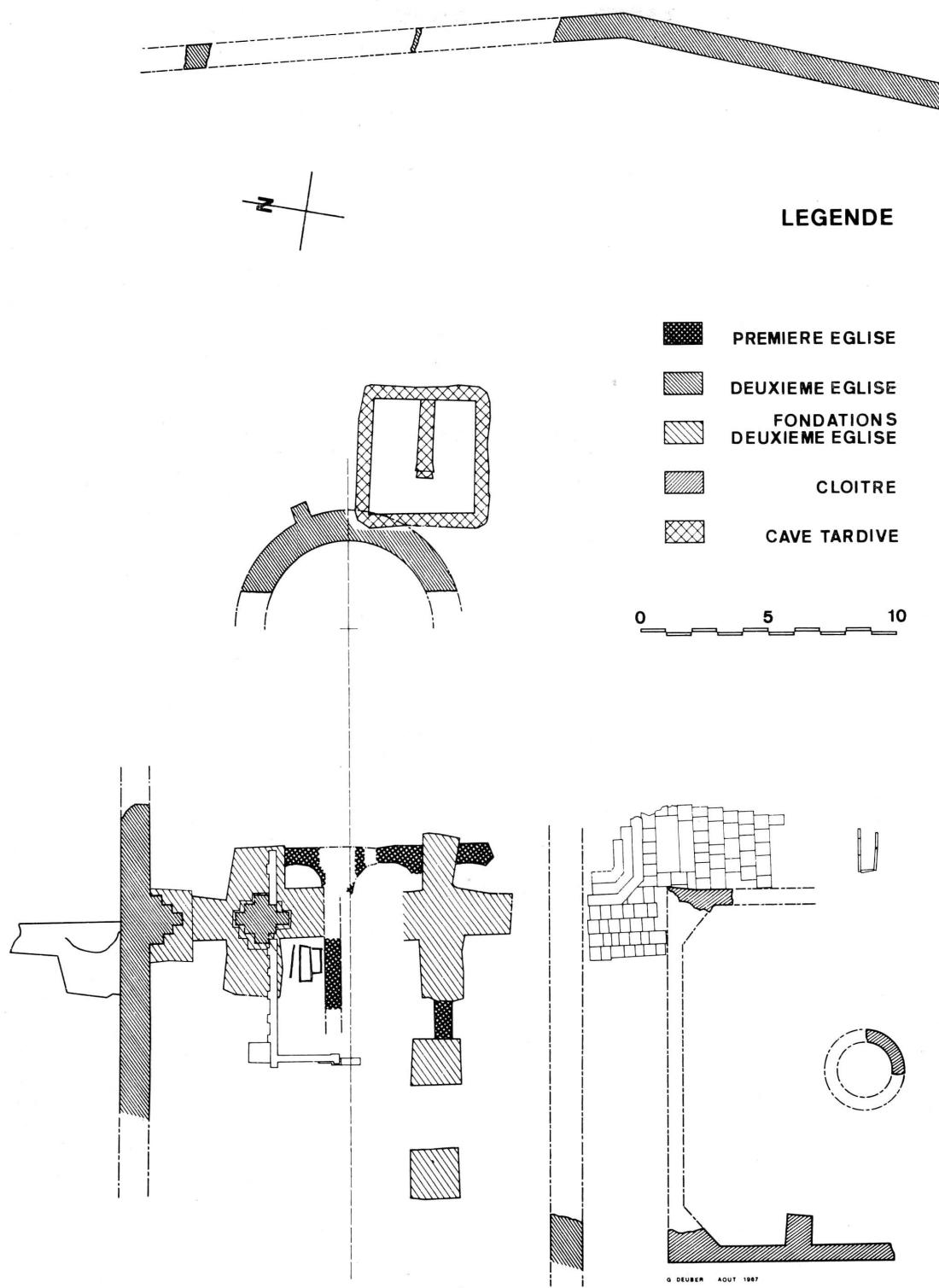


Fig. 2. Schéma du relevé au 1/50^e des fouilles de février à juillet 1967.

Dans les conditions normales d'un service archéologique (personnel, temps et argent disponibles en suffisance), il eût été logique d'effectuer de nouveaux sondages pour comprendre la signification de ces murs; ces conditions n'existant pas, il fut décidé d'attendre un peu. Malheureusement, par suite d'un défaut de transmission dans la communication du programme des travaux, nous ne fûmes pas avisés à temps du fait que l'entreprise pratiquait une large et profonde tranchée nord-sud à travers toute la parcelle. On doit déplorer très hautement les conséquences de ce malentendu qui a abouti à la destruction brutale du secteur le plus intéressant peut-être de l'église médiévale, c'est-à-dire la partie comprise entre le fond de l'abside et le fond de la nef; on verra que ce qui subsiste de part et d'autre de la tranchée (actuellement comblée) fait amèrement regretter cette destruction.

Ce n'est qu'en septembre 1966 que M. P. Bertrand constata l'étendue des dégâts et reconnut que, sur le talus côté est de la tranchée, deux murs vus en coupe n'en faisaient qu'un, dessinant l'arc de cercle d'un fond d'abside. Son dégagement mit en évidence le faible vestige d'un sol fait de fragments de tuiles découpées en figures géométriques et fixées dans un ciment peu solide selon des dessins répartis en quatre registres. Plusieurs autres murs apparaissaient dans les deux talus; nous renvoyons à ce qui en est dit plus loin.

Comme d'autre part le talus ouest laissait voir, au sud des murs, une dalle de molasse qui s'avéra, à la suite d'un rapide nettoyage de la coupe, un fragment de pavement régulier, où l'on put même distinguer, en le dégageant un peu, une portion d'inscription en lettres gothiques, il fut décidé de procéder, dès la fin de l'hiver, à des fouilles systématiques. En attendant, on fit construire un toit léger sur l'abside³¹.

IV. LES FOUILLES DE 1967

a) *Introduction (M.-R. S.)*

Grâce à la compréhension des autorités cantonales, qui mirent un crédit à notre disposition, et à l'esprit de disponibilité de M. Charles Bonnet, auquel put être confiée la direction du chantier, il fut possible de commencer le 21 février 1967 une campagne de fouilles qui devait durer jusqu'à fin juillet. Le rôle de l'archéologue cantonal soussigné a consisté à fournir à M. Bonnet les moyens de travail et son aide pour la solution de certaines questions. J'ai déjà remercié M. Bonnet et ses collaborateurs. Avec lui nous exprimons notre reconnaissance aux représentants des entreprises intéressées aux travaux de génie civil pour leur compréhension, devenue particuliè-

³¹ M. P. Bertrand, ainsi que M. P. Tréand, architecte, nous ont aidé pour la première exploration des restes architecturaux mis au jour. Qu'ils en soient remerciés.

ment agissante après la découverte de l'automne 1966 : les maisons Conrad Zschokke S.A. et Ed. Cuénod S.A.³²

b) *Méthode*

La tranchée exécutée par les Services industriels, d'une profondeur de 8 à 9 m, d'environ 9 m de large, coupant perpendiculairement l'église et bordant le côté oriental du cloître, nous a permis d'étudier une méthode de travail pour le dégagement rationnel des principaux vestiges de monuments. La zone des restes archéologiques était recouverte d'une couche de terre humifère mêlée à des graviers de 1 à 2 m d'épaisseur. Devant l'importance des surfaces à reconnaître et à fouiller, en tenant compte du rythme et de l'ampleur de la progression des travaux d'aménagement du complexe routier voisin, comme du budget destiné à nos recherches, nous avons décidé de déblayer cette couche supérieure, sans grand intérêt, à l'aide d'une pelle mécanique. La machine a aussi servi à creuser une série de tranchées-sondages. Nous sommes conscients de la précarité d'une telle technique bien que l'habileté du chauffeur qui suit les instructions de l'archéologue sous le contrôle constant de celui-ci nous ait semblé déterminante. Après ce premier travail, l'évacuation des déblais a été faite en suivant les différents niveaux archéologiques.

La destruction ancienne des bâtiments s'était effectuée selon la pente du nord au sud. On a donc relevé au 1/20^e et au 1/10^e des coupes stratigraphiques suivant ce même axe nord-sud, perpendiculairement à l'axe de l'église. L'étude des couches inférieures de la nef et du cloître n'est pas terminée, elle a demandé un travail stratigraphique plus développé.

Nous avons dressé le plan à l'échelle 1/50^e en nous référant à la ligne de base placée sur le terrain par les Services du cadastre, et en utilisant cette ligne comme axe de notre quadrillage, et ses points cotés comme repères d'altitude. Chaque objet présentant un intérêt archéologique dûment situé dans les trois dimensions recevait un numéro.

Avec l'espoir que la fouille du puits du cloître nous donnera des indications chronologiques et archéologiques intéressantes, nous avons exécuté un relevé plus détaillé, au 1/10^e, pour des niveaux variant de 10 cm à 60 cm.

c) *Stratigraphie*

L'étude stratigraphique entreprise au début des fouilles nous a déjà donné des renseignements nombreux et utiles pour la suite de notre travail. En liaison avec

³² Ces remerciements concernent plus directement M. L. Tappolet, ingénieur chez Zschokke S. A.; chez Ed. Cuénod S.A., MM. J. É. Cuénod et A. H. Widmer, directeurs, A. Wacker, ingénieur, W. Hagmann, chef de chantier, sans compter le contremaître M. M. Samos et ses ouvriers, qui ont dû apprendre l'art difficile de manier les outils en fonction des besoins de l'archéologue.



Fig. 3. Vue en direction ouest. La base du chancel, le pavement conservé et les piliers de la deuxième église.

l'examen sédimentologique et pétrographique, cette recherche doit nous aider à comprendre les étapes de construction et la provenance des matériaux.

V. LES CONSTRUCTIONS (C. B.)

1. *L'église*

Il sera question de deux églises successives, que nous désignons ici par «la première» et «la deuxième église». Ces désignations sont provisoires, tant que nous n'aurons pas pu, à la faveur de nouvelles fouilles, analyser de plus près la séquence des constructions, des modifications et des remaniements.

L'église a été entièrement détruite entre l'abside et la nef par la tranchée moderne nord-sud. Il sera donc impossible de restituer le plan complet du monument. La partie occidentale n'a pas encore été dégagée. Malgré ces nombreuses incertitudes, l'église apparaît comme ayant de vastes dimensions; si l'on pouvait douter de l'importance de ce lieu de culte, l'aspect monumental et la richesse de la construction suffiraient à en démontrer la grandeur.



Fig. 4. Vue en direction du nord. Le mur et le bas-côté nord de la deuxième église.

Le bâtiment a été ancré profondément dans la pente alluvionnaire par de solides piliers alors que les fondations des murs n'ont que deux ou trois assises. C'est en recherchant les niveaux inférieurs de ces piliers que nous avons trouvé une église à trois absides, plus ancienne, ayant la même orientation mais de proportions plus modestes.

a) *Deuxième église (fig.3-4)*

Il ne reste du chevet de l'église la plus récente que le fond d'une abside dont le pavement est conservé sur une petite surface. Fait de morceaux de briques taillées, fixé sur un lit de ciment, le décor correspond à des bandeaux cloisonnant des dessins circulaires. Le mur extérieur est renforcé au nord par un contrefort de molasse appareillée de faibles proportions. Celui du sud qui devait être semblable a été détruit avec une partie du mur lors de la construction d'un édifice plus tardif dont nous avons retrouvé la cave. Le mur extérieur nord est encore debout jusqu'à environ 2 m de hauteur. Sa face intérieure est pourvue d'un pilastre à dosserets (fig. 5) dans l'alignement d'un pilier cruciforme dont la base est encore conservée entre la nef et le bas-côté. A l'ouest de cette base, deux assises du fût d'une colonne engagée de plus de 60 cm de diamètre, enterrée à la suite d'une chute, appartiennent presque certainement à ce pilier.



Fig. 5. Vue en direction du nord. Le pilastre à dosserets en cours de dégagement.

ment au pilier lui-même. Au sud, des fondations indiquent la même disposition. Les éléments centraux correspondent sans doute aux piliers ouest de la croisée. Les piliers sont construits d'un pavage de blocs de molasse appareillés avec un bourrage de pierres roulées et de mortier. La surface des blocs du parement est recouverte d'un enduit de ciment peint.

Plus à l'ouest, une base moulurée sur quatre côtés, placée elle aussi entre la nef et le bas-côté nord, nous désigne peut-être l'emplacement d'une première colonne (pilier?). Dans la même direction, en limite de fouille, la position d'une autre colonne est suggérée par de nombreux fragments de tambours. Ces blocs de molasse sont orientés approximativement ouest-est. C'est un peu plus à l'est que nous avons trouvé la partie supérieure d'un chapiteau d'un diamètre de 76 cm.

Le mur nord, d'une largeur d'environ 1 m 20, est construit de pierres roulées jointoyées au mortier; des lits de briques de 2 à 3 cm d'épaisseur font une sorte de chaînage à des hauteurs variables. Un enduit peint, retrouvé par places encore fixé aux parois, recouvrait le tout. Seule une fraction d'un dessin géométrique à traits rouges et des surfaces unies rouges nous sont parvenues, complétées il est vrai par d'innombrables fragments tombés devant le mur, et que quelques lettres d'une



Fig. 6. Vue en direction du sud. L'abside centrale et l'absidiole nord de la première église. Au centre, les dalles de molasse correspondent au niveau du sol de la deuxième église.

inscription gothique et le style d'un motif en carrés imbriqués permettent d'attribuer au XV^e siècle. A l'ouest du pilier cruciforme le mur porte une large brèche qui pourrait avoir un rapport avec les éléments architecturaux voisins partiellement dégagés, découverts à l'extérieur de l'église.

Le mur sud a presque entièrement disparu mais sa tranchée de fondation est bien visible. Près de la limite ouest de la fouille, la destruction n'a pas été aussi totale et l'on peut espérer que le massif visible sur 1 m de long se prolongera un peu plus. Entre ces deux murs latéraux, la largeur de l'église a près de 16 m, chaque bas-côté ayant environ 4 m 50.

La moitié nord de la base d'un chancel ou d'une barrière subsiste le long de la nef sur près de 9 m. Perpendiculairement, cette base se prolonge vers le sud jusqu'à l'axe central de l'église qui est marqué par le seuil de la porte de la clôture. Le chancel a été construit sur deux niveaux. Dans la nef, les blocs moulurés sont placés à la hauteur de la base du pilier cruciforme. Dans la croisée, les blocs dépourvus de moulures sont disposés 20 cm plus haut. La base du chancel présente des saillies qui correspondent à l'emplacement des pilastres, distants d'environ 1 m et entre lesquels s'encastraient des plaques d'une épaisseur variant entre 6 et 15 cm. Tout autour, la fouille a permis de découvrir une très grande quantité de fragments moulurés, parés ou sculptés.

La base du chancel et quelques rares blocs utilisés pour les pilastres étaient en molasse. D'autres bases (ou entablements?), les plaques et les fragments sculptés des pilastres sont en calcaire. Le seuil en calcaire lui aussi est constitué de deux pierres réunies par deux tenons de fer verticaux scellés dans du plomb. La pierre inférieure sert de support à une petite marche de 28 cm de large par 75 cm de long, très usée. Les fondations de la clôture sont faites de deux ou trois assises de moellons à la surface desquels on a préparé un lit de ciment.

A l'ouest du chancel est apparue une structure de mortier et de pierres roulées, formant le long de la barrière un espace vide. Une base moulurée attestée par un bloc en place contournait un autel ou une dalle funéraire aujourd'hui détruite. Les traces d'une structure semblable ont été découvertes de l'autre côté du seuil.

Le sol de la nef a été défoncé par la chute de matériaux lourds. Il était fait de dalles de molasse et de briques de dimensions variables. Dans le bas-côté nord, un carrelage conservé sur une petite surface nous donne une indication chronologique par le monogramme IHS en lettres gothiques cursives gravées à cru sur l'une des briques carrées. La couverture de l'église ne pourra être étudiée qu'une fois les fouilles du bâtiment complétées.

b) *Première église*

Il ne reste de l'église du premier état que bien peu d'éléments. Les fondations des murs ne sont préservées que sur une ou deux assises et la fouille du monument est



Fig. 7. Vue en direction est. L'escalier et l'angle nord-est du promenoir du cloître.

loin d'être terminée. Sous la nef et le bas-côté sud de l'église plus tardive nous avons retrouvé quelques moellons de fondation d'une abside centrale et de deux absidioles (fig. 6) ainsi que la partie inférieure d'un mur de chaînage dans le prolongement de l'absidiole nord et de l'abside centrale. Sous le sol détruit de la première église on a fouillé deux tombes d'enfants, alors qu'une troisième reste à dégager. L'une est construite en dalles de molasse et en tuiles, tandis que la seconde n'est faite – à l'exception de la couverture – que de tuiles du type romain de la *tegula*. S'agit-il d'un réemploi ou de la persistance d'une tradition artisanale ?

c) *Datation*

Il est actuellement prématué de tirer des conclusions chronologiques et de retrouver toutes les étapes de construction. Dans l'état de la fouille, et sans tenir compte des documents historiques antérieurs à 1535, il semble vraisemblable que l'église du deuxième état a été construite à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle. Son occupation est attestée jusqu'au XVI^e siècle. La datation de l'église la plus ancienne est difficile; des pièces de monnaies du début du XI^e pourraient



Fig. 8. Vue en direction du sud. Le puits.

peut-être nous fournir une première indication. Il faudra avancer son dégagement pour que notre étude comparative du plan donne des résultats plus complets.

2. *Le cloître*

Le cloître était adossé au mur du bas-côté sud de l'église. La différence de niveau entre les deux monuments, d'environ 1 m 20, était compensée par un escalier dont l'état de conservation nous donne approximativement l'emplacement de la porte d'où l'on descendait vers le cloître. Il semble avoir été construit ou remanié à une époque relativement tardive. L'inscription en français d'une dalle funéraire et le style de l'escalier d'accès à l'église indiquent une datation de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle. Le réemploi de matériaux plus anciens est attesté par un bloc mouluré utilisé comme dalle du pavement. En stratigraphie, on remarque une couche archéologique importante au-dessous des fondations encore *in situ*. Mais il est vrai que nous n'avons découvert dans les niveaux de destruction qu'une pierre façonnée d'époque gothique.

Plusieurs éléments architecturaux et certaines tranchées de fondation nous restituent en partie un plan presque carré. Le préau, y compris la largeur des murs-bahuts, mesurait 14 m 50 d'est en ouest et environ 15 m 50 du nord au sud. Un grand puits marque approximativement le centre de la cour (fig. 8). Sa partie supérieure est aux trois quarts effondrée. La fouille menée jusqu'à 2 m de profondeur nous a livré deux pièces de monnaies du XVI^e siècle, confirmant la correspondance de ce niveau avec la date historique de la destruction. Les restes de tuileaux, de poteries et de divers autres objets nous donnent une quantité de renseignements sur cette dernière époque d'occupation. On a dégagé d'énormes blocs de molasse, bien taillés, provenant sans doute de la margelle et mêlés aux moellons des parois du puits. La galerie du cloître, dont le sol de l'angle nord-est est bien conservé, avait 3 m 10 à 3 m 30 de large. Ce pavement est fait de belles dalles de molasse, posées sur le sol d'argile et de gravier recouvert d'une mince couche de sable, quelques briques étant utilisées pour combler les vides près des murs. Les deux marches inférieures de l'escalier qui conduit à l'église sont presque intactes, alors qu'il ne reste qu'une seule pierre de la troisième marche. On accède à cet escalier d'angle par les deux allées nord-sud et est-ouest, les marches en pan coupé donnant une troisième orientation nord-est, sud-ouest. (fig. 7.)

Au sud de l'escalier se trouve incorporée dans le dallage de molasse une dalle funéraire de même matière, gravée d'une inscription et de motifs centraux. Elle est cassée et un peu enfoncée dans son tiers inférieur, ce qui, joint à l'usure provoquée par les passants, rend impossible un déchiffrement complet de l'inscription, rédigée en français, datant la dalle de l'extrême fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle. Elle jouxte une autre dalle un peu plus courte et plus étroite, qui avait servi à fermer le caveau ou la fosse. Il est naturellement prévu de fouiller la sépulture qui doit s'y trouver. La dalle sera décrite plus loin.

Vers le sud, le sol de molasse est conservé sur quelques mètres; plus loin les blocs ont disparu, mais l'infrastructure d'une tombe a été découverte *in situ*. Cette sépulture faite de grosses dalles de molasse parées devait elle aussi supporter une dalle funéraire aujourd'hui disparue. A l'ouest de l'escalier, une dalle porte gravée une marque en croix. Une autre dalle voisine a montré des moulures sur sa partie inférieure et sur quatre côtés; il s'agit sans doute d'un tailloir, réutilisé d'une construction plus ancienne.

A l'est du pavement, l'excavatrice a, semble-t-il, arraché le mur extérieur du cloître, car nous n'en avons retrouvé que quelques moellons encore en place. Le mur-bahut subsiste sur 3 m à l'angle nord-est, alors qu'à l'ouest du puits, le mur intérieur nord-sud est conservé sur plusieurs mètres. Près de l'angle nord-ouest, on remarque, dans le jardin, les fondations d'un contrefort. Ces murs, qui portent encore les traces d'un enduit de mortier, sont faits de pierres roulées et de blocs de molasse parés jointoyés au ciment.

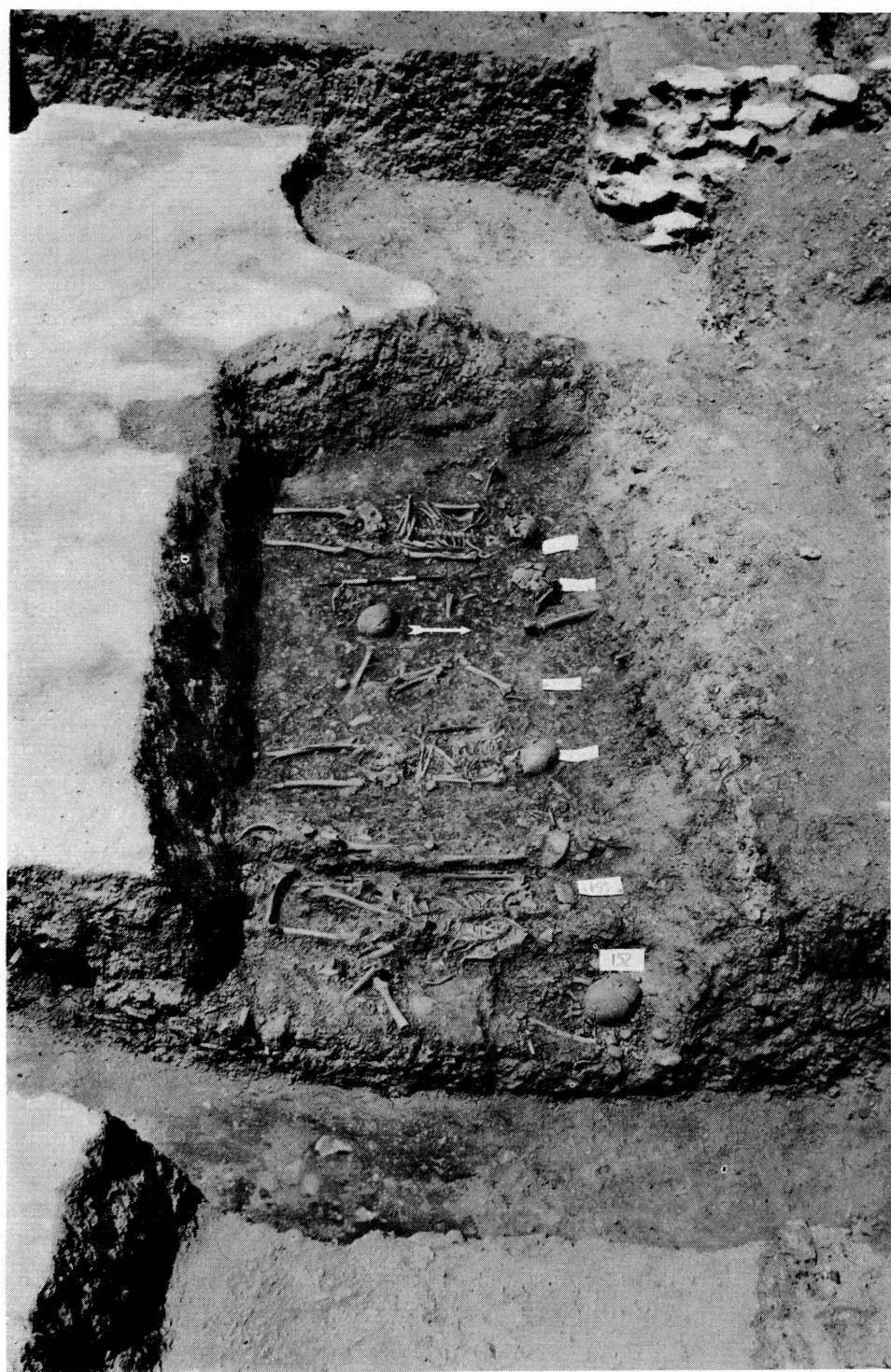


Fig. 9. Emplacement du promenoir du cloître, vue en direction ouest.
Alignement de squelettes.



Fig. 10. Vue en direction sud. Le mur de clôture.

La fouille a montré que toute la superficie du cloître avait été utilisée comme cimetière: sous le promenoir, on a déjà dégagé de nombreuses sépultures; elles sont le plus souvent perpendiculaires à l'axe de la galerie, bien qu'il y ait de nombreuses exceptions.

3. *Mur de clôture*

A l'est de l'église et du cloître, plusieurs tranchées de sondage nous ont permis de suivre un mur de clôture orienté nord-sud (fig. 10). Distant de l'abside de l'église d'environ 18 m, ce mur, épais de près d'un mètre, devait séparer les bâtiments conventuels des jardins et des vignes. Il est construit avec de gros moellons cimentés. Sur son côté ouest, nous avons trouvé quelques ossements en vrac alors que vers l'est, de la poterie récente atteste l'existence d'un remblai moderne.

Rappelons qu'au sud un autre mur courait parallèlement au Rhône; il a été détruit lors des travaux de ces dernières années et nous n'avons pas pu l'étudier. Il correspondait sans doute à la continuation de mur de clôture nord-sud.

4. *Murs à interpréter*

Profitant d'une fouille effectuée pour la modification d'une conduite de gaz, nous avons remarqué, sous le chemin de Sous-Terre qui borde le cloître et coupe l'église du côté ouest, plusieurs murs et des poches de destruction importantes. Si nous portons nos recherches dans ce secteur, il sera peut-être possible de retrouver les restes de l'un ou l'autre des bâtiments du couvent.

Au nord de l'église et construit contre celle-ci, un ensemble architectural a été partiellement dégagé. Deux murs orientés nord-sud et un pavement de moellons sont les seuls éléments architecturaux retrouvés. Tout autour, nous avons mis au jour plusieurs sépultures. Il faudrait poursuivre la fouille sous le chemin de Sous-Terre pour avoir d'autres renseignements.

5. *Constructions tardives*

Derrière l'abside de la deuxième église on a construit un bâtiment après la destruction de 1535 (fig. 11). Il ne reste que la cave dont le pavement de briques est en parfait état. De plan presque carré, elle mesure à l'intérieur de 4 m à 4 m 30 de côté. Un mur divise la cave dans le sens est-ouest en ménageant à l'ouest un passage d'environ 1 m 30. Peut-être ce mur correspondait-il à un escalier. Sur l'une des briques du sol, une inscription, sans doute fragmentaire, exécutée à cru au doigt n'a pu encore être interprétée. Les murs de moellons parés, de pierres roulées et de blocs de molasse, le tout cimenté, ont été doublés à l'extérieur d'une épaisse couche de glaise pour supprimer les infiltrations d'eau.

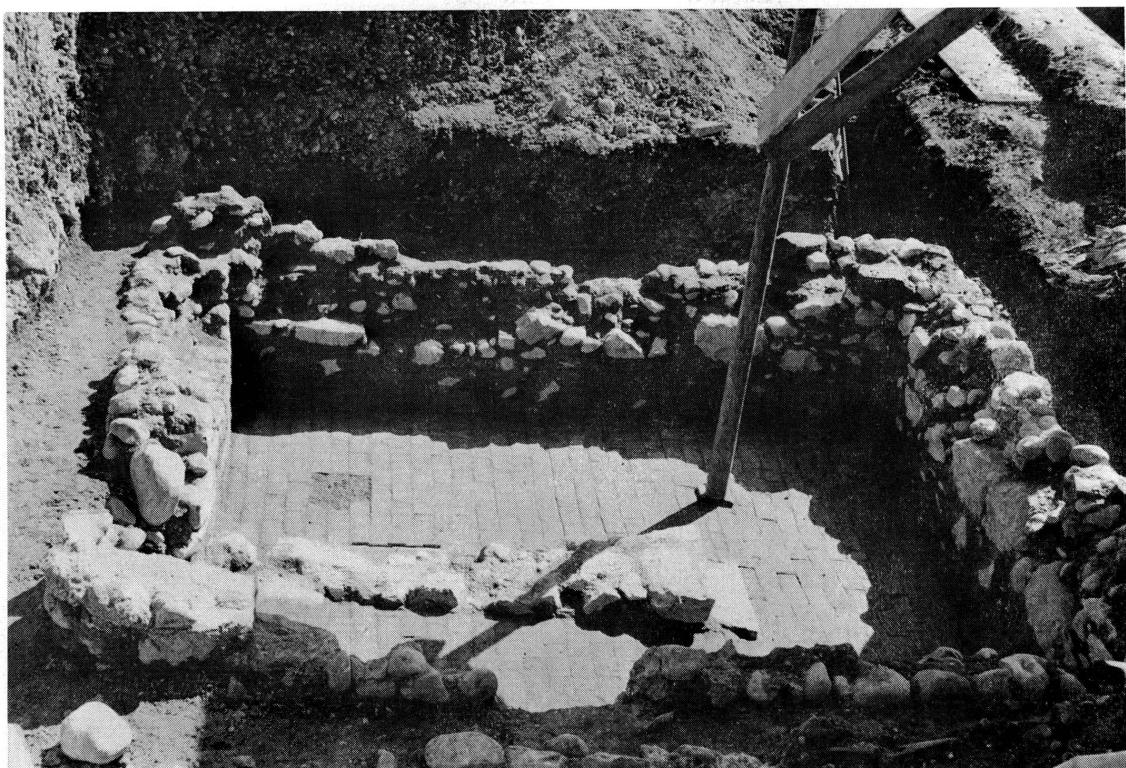


Fig. 11. Vue en direction sud. La cave construite après la destruction de la deuxième église.

Plus au nord, une tranchée de sondage a mis en évidence une grande surface pavée en galets dressés et un mur de boulets. Cet ensemble a peut-être été construit à la même époque, bien qu'une différence de niveau le sépare de la cave. On peut se demander si le sondage en croix effectué en juin 1965 plus haut, sous le chemin de Sous-Terre, n'a pas fait apparaître la prolongation du pavage.

VI. LES SÉPULTURES

Plus d'une cinquantaine de sépultures sont apparues au cours des fouilles, sans compter celles qui ont dû être détruites au cours des premiers travaux de terrassement et les innombrables ossements humains en position remaniée qui encombraient certaines zones. L'absence très générale de tout mobilier funéraire rend difficile, sinon impossible, l'attribution chronologique de la plupart d'entre elles. Pour un certain nombre cependant il est possible, en tirant parti de la position stratigraphique et topographique en relation avec les constructions, de proposer des datations auxquelles on ne peut naturellement donner aucune rigueur.



Fig. 12. Deux des tombes à dalles dans le bas-côté nord de la première église.

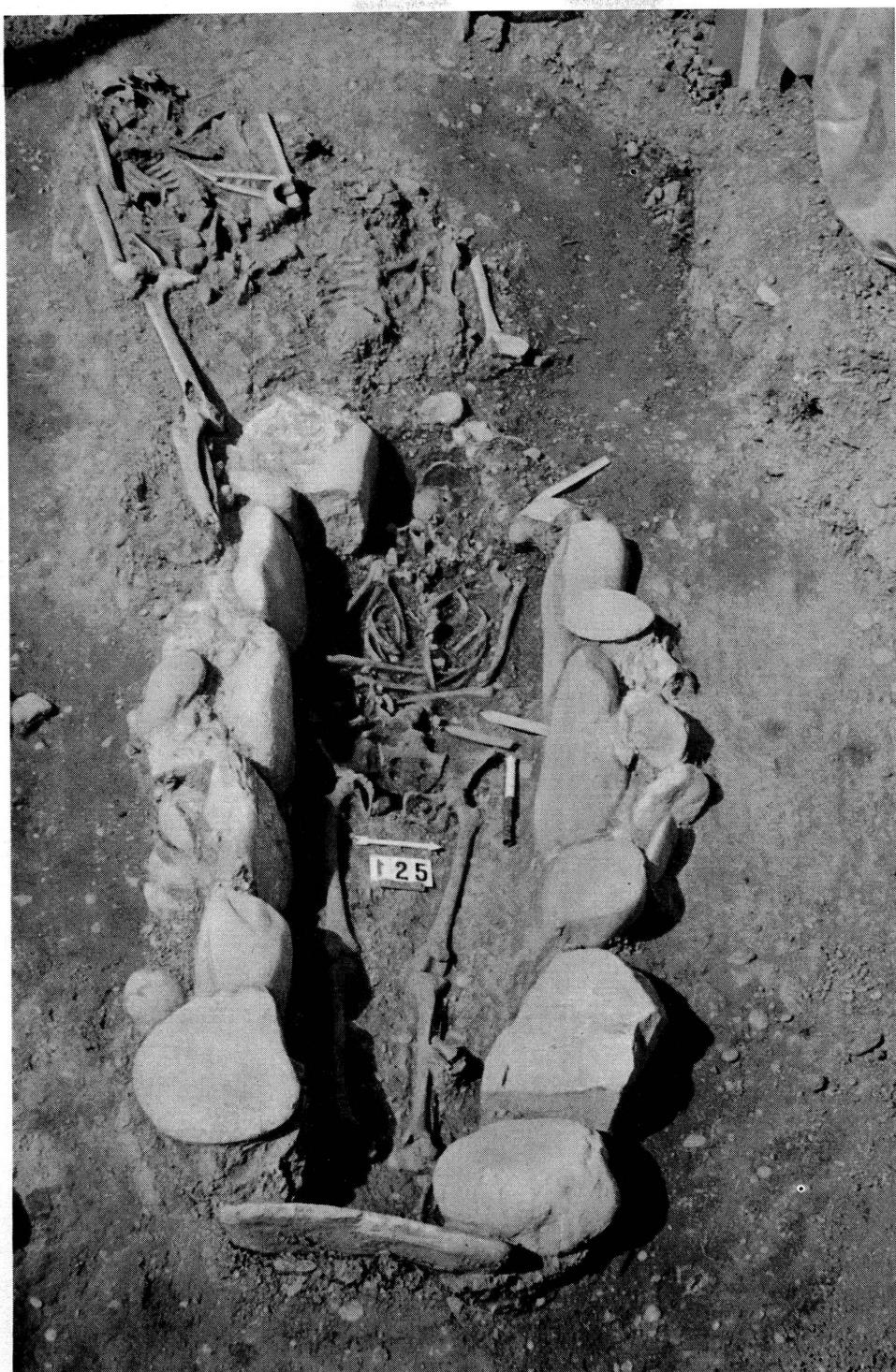


Fig. 13. Sépultures derrière l'abside. Tombe 25, sarcophage de meillons.
Au second plan, sépultures plus tardives, en pleine terre.

Nous ne donnons ici qu'un premier aperçu général des divers types de sépultures rencontrés, en illustrant les plus significatifs. Ces types sont les suivants³³:

1. *Tombes à dalles et à tuiles*

Il s'agit pour l'instant de quatre sépultures, dont trois apparaissent à l'intérieur de la première église; elles sont en conséquence antérieures au XII^e siècle. Elles sont orientées selon l'axe de l'église (presque exactement ouest-est, la tête étant à l'ouest). Les deux que nous avons pu fouiller (t. 34 et 35, fig. 12) sont des tombes d'enfants. Elles sont construites en dalles de molasse très friables et en grandes *tegulae* de type romain³⁴. Les restes d'une tombe (t. 7), épargnés lors de la construction de la cave derrière l'abside, représentent le même type: trois tuiles à rebord, placées verticalement, entouraient le crâne.

2. *Sépulture à sarcophage de moellons* (t. 25, fig. 13 et 14)

A l'est du fond de l'abside nous avons dégagé une tombe faite de grosses pierres roulées agencées avec du mortier gris clair. La forme de la tombe ainsi construite est celle des sarcophages antiques et médiévaux, trapézoïdaux avec un rentrant au-dessus des épaules et une loge pour la tête. Malheureusement la partie supérieure gauche (nord-ouest) était détruite. L'orientation est la même que dans les tombes du type 1, soit approximativement ouest-est. Le squelette gisait allongé sur le dos, les bras en croix sur la poitrine. Indépendamment de deux fragments de fer (peut-être des clous du cercueil de la sépulture qui surmontait immédiatement celle-ci), un tesson de céramique noire, assez fine, atypique, trouvé à la gauche de la région lombaire de la colonne vertébrale, ne permet pas de conclure à une époque; on peut seulement affirmer que cette tombe est antérieure à deux sépultures en pleine terre du type 3, ce qui est insuffisant.

3. *Sépultures en pleine terre*

Ce sont les plus nombreuses: elles se présentent sous l'aspect de squelettes allongés sur le dos, les bras dans des positions variées, souvent en croix; quelquefois des débris de clous de fer indiquent l'emploi d'un cercueil. Ces sépultures sont réparties un peu partout autour de l'église du XII^e siècle. Il y en a à l'extérieur du mur latéral nord, où elles présentent deux orientations: l'une parallèle à ce mur, la tête

³³ C'est à l'Institut d'anthropologie, à ses assistants (surtout M. P. Châtelard) et à ses étudiants qu'est échue la tâche de procéder à la fouille des sépultures. L'étude anthropologique des squelettes se fera dès que les ossements, le plus souvent en mauvais état (surtout les crânes), auront été restaurés.

³⁴ Un lieu dit du bord du plateau dominant Sous-Terre s'appelait «ès Thiollières», aux Tuilleries. Cf. L. BLONDEL, *Les faubourgs...*, p. 96 et plan p. 110.

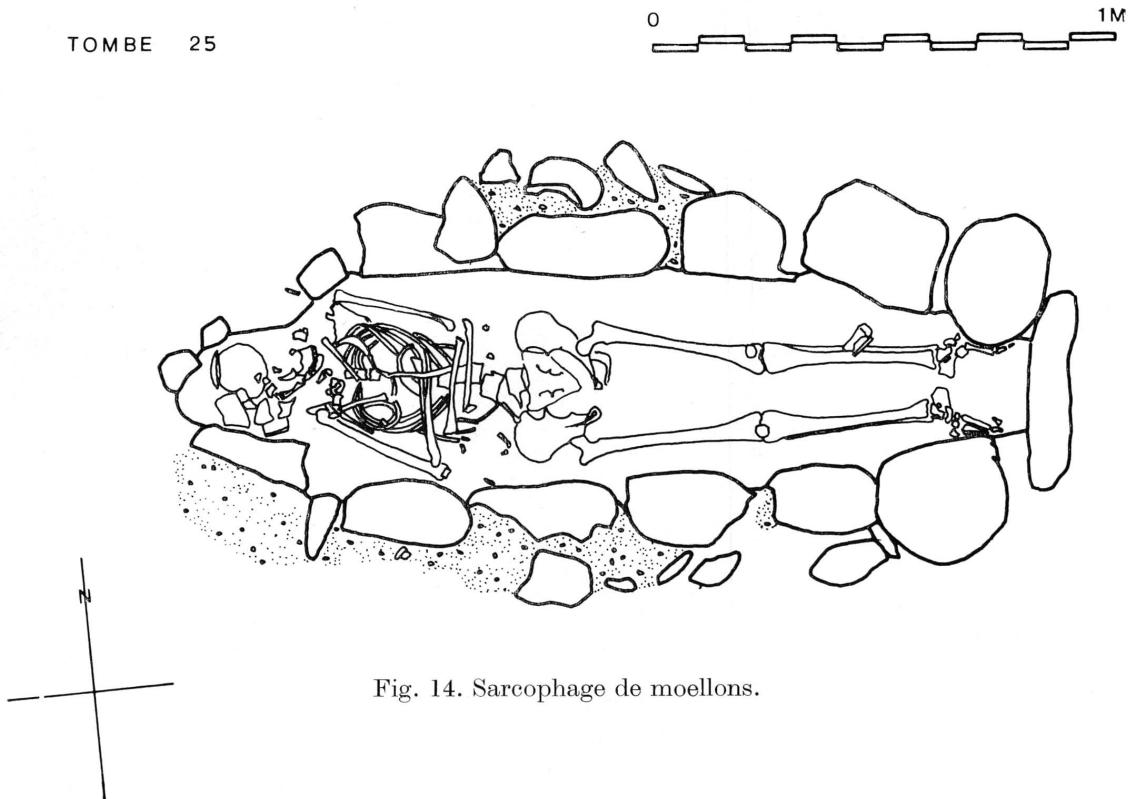


Fig. 14. Sarcophage de moellons.

à l'ouest (p. ex. t. 20); l'autre plus ou moins perpendiculaire, la tête au nord (p. ex. t. 23, 28 et 29). D'autres squelettes se trouvent autour du fond de l'abside, plusieurs semblent avoir été inhumés ensemble (t. 24, 26, 27, 28, 37, etc.); leur orientation manque de rigueur, mais la tendance générale est à la direction ouest-est, tête à l'ouest. C'est la tombe 27³⁵ qui nous a fourni le seul mobilier funéraire intéressant et significatif: placée à la droite du crâne et à son niveau, une coquille Saint-Jacques (*Pecten maximus* L.) posée sur sa face externe, et présentant une usure de la région de la charnière et un trou au sommet. Il n'y a guère lieu d'hésiter à voir là les restes d'un pèlerin du grand pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, qui aurait fait étape à Saint-Jean-de-Genève et y serait mort; quoi qu'il en soit ce coquillage indique que cette inhumation date du XIV^e ou du XV^e siècle.

Il y a enfin de nombreux squelettes au sud de l'église. C'est le cas des squelettes découverts en février 1966; les fouilles de juin-juillet 1967 en ont fait trouver plusieurs, dont un squelette (t. 46) avait, sous l'humérus gauche, une monnaie (m 11)

³⁵ Ce squelette, lui aussi en grande partie détruit lors de la construction de la cave, n'est représenté que par le crâne (en très mauvais état), les dix premières vertèbres, la clavicule, une partie de l'omoplate et la première côte droite. Il se trouvait à une vingtaine de centimètres au-dessus du sommet des tuiles de la tombe 7; et entre deux il y avait place pour le squelette de la tombe 26.

qui se place au X^e ou au XI^e siècle. En outre on en a mis au jour six (t. 52-57) alignés serrés, orientés nord-sud (fig. 9). Il semble que les squelettes de cette région soient orientés en fonction de la disposition du cloître tout en étant plus anciens; en effet ils sont perpendiculaires à l'axe du côté de la galerie sous lequel ils se trouvent. La suite des recherches permettra probablement de savoir s'il s'agit de sépultures contemporaines d'un cloître antérieur à celui du XV^e siècle, peut-être du XII^e siècle.

4. *Sépultures du cloître récent*

Nous rangeons sous cette rubrique deux tombeaux partiellement reconnus mais qui se complètent: c'est d'une part celui qui doit se trouver sous la dalle funéraire de Jehan de ... (?), que nous avons déjà décrite, et c'est d'autre part la tombe 1, qui est distante de la précédente de 7 m et lui est parallèle (orientation ouest-est): dans ce cas la dalle de couverture a disparu avec le reste du pavement, et nous avons la tombe de construction soignée en dalles épaisse de molasse bien taillées; sous un amas d'ossements en désordre qui remplissaient la tombe et qui représentaient plus de cinq individus, adultes et enfants, gisait un squelette sur le dos, intact. On peut dater ces deux tombeaux de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle.

5. *Sépulture à cercueil conservé*

La tombe 13 était située au sud-est des fondations du pilier cruciforme sud et assez profondément enfouie par rapport au dernier sol de l'église. Si elle s'apparente à plusieurs des sépultures précédentes par la position allongée du squelette et par son orientation ouest-est, elle en diffère seulement par la présence du cercueil en bois, conservé par la forte humidité de ce fond. Sans pouvoir se fonder sur ce degré de conservation du bois on est tenté de donner à cette inhumation un âge plus récent que la date de destruction de l'église.

VII. LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX³⁶

1. *L'église*

a) Les sculptures

Chapiteau de la nef (fig. 15)

On a pu identifier un seul chapiteau de molasse dont les fragments ont été recueillis parmi les débris d'une des colonnes de la nef. Les quatre plus gros morceaux restituent la silhouette approximative du chapiteau: un diamètre d'environ 76 cm

³⁶ Le texte concernant les chapiteaux et les sculptures du chancel a été rédigé par M^{me} Erica Pauli, la description de la dalle funéraire du cloître par M.-R. Sauter.

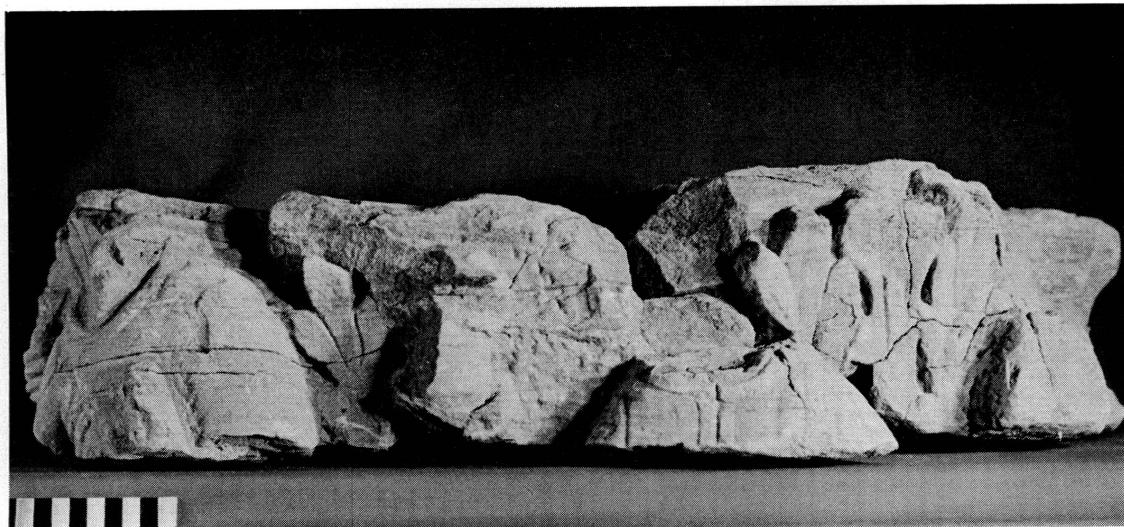


Fig. 15. Le chapiteau de la nef avant sa restauration.

et une hauteur dont il ne subsiste que les 40 cm supérieurs. Les personnages sont coupés au-dessus de la taille. La face postérieure ravalée infirme l'éventualité d'un support engagé. Un second bloc sculpté s'adossait au premier, et nous ne conservons vraisemblablement que la moitié du chapiteau qui couronnait une large colonne.

Ce qui subsiste de la partie supérieure du chapiteau présente sinon un décor historié, du moins des personnages. Sur un fond orné de feuilles d'acanthe se détachent quatre personnages en relief puissant dont seuls demeurent intacts tout ou partie des bustes, ici une main tenant un objet mutilé, là un reste de coiffure. Le tailloir s'agrémente d'un joli décor d'oves et porte au centre l'amorce d'un médaillon en relief. L'un de ces médaillons, découvert dans la nef, s'ornait d'une croix pattée. Il a malheureusement été dérobé par un amateur peu scrupuleux. Enfin parmi tous les fragments recueillis, une main, le détail d'un visage, un œil et l'arête d'un nez, des feuilles d'acanthe, des morceaux d'astragale appartiennent sans doute au même chapiteau.

Le style de ces sculptures les rattache incontestablement au XII^e siècle, confirmant ainsi la datation de l'édifice. Une étude approfondie aura pour objet de mettre en évidence leur parenté avec la sculpture de la région rhodanienne, voire avec la sculpture clunisienne, que la dépendance de Saint-Jean à l'égard d'Ainay ou l'influence de Cluny au-delà du Jura suggèrent nécessairement.

Chapiteau de calcaire

Au cours des premiers travaux qui détruisirent la plus grande partie du chevet, l'excavatrice mit au jour trois chapiteaux, dont un seul trouva grâce aux yeux des

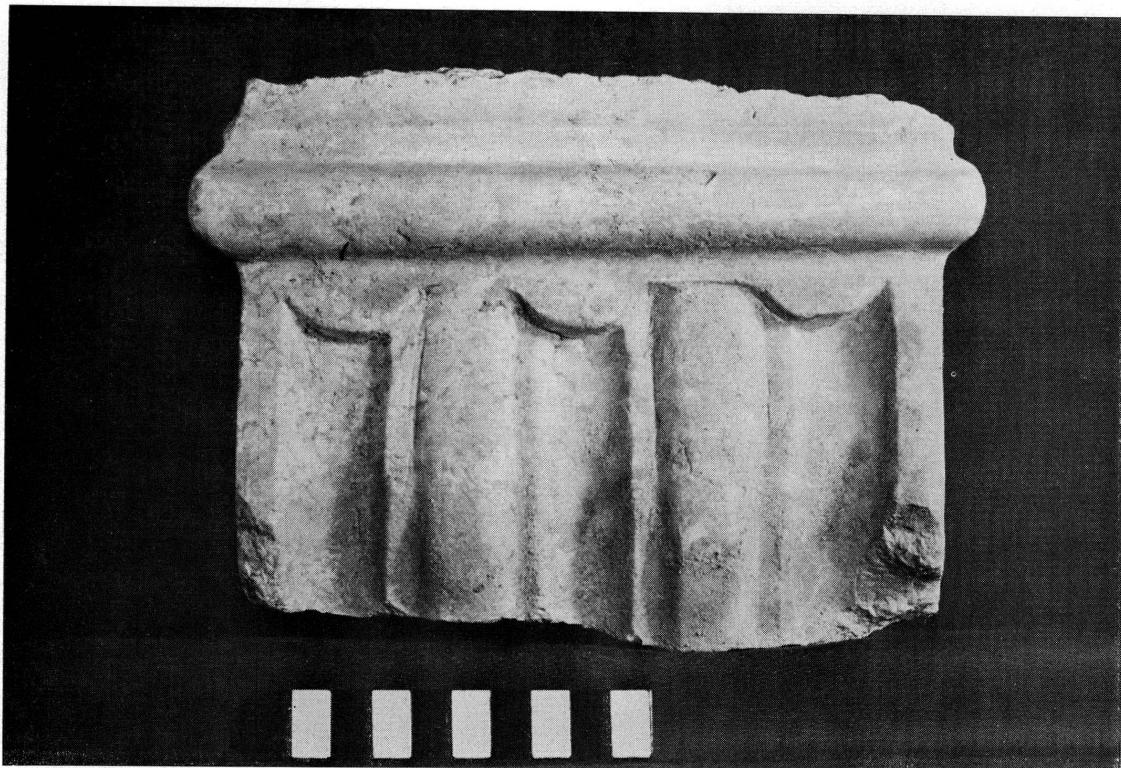


Fig. 16. Un élément des sculptures du chancel.

responsables du terrassement. Les deux autres, qui lui ressemblaient paraît-il, furent emportés à la décharge et restent désormais introuvables.

Le chapiteau rescapé, dont on ignore à jamais l'exacte provenance, est de calcaire fin et dur, presque blanc, carré, porté sur un pilastre creusé de cannelures. Large de 36 cm et épais de 20 cm, il porte au dos les traces de son engagement dans un mur.

Son décor est fait de deux rangs de feuilles simples dont les extrémités se recourbent en crochets. Entre les feuilles, à leur naissance, le sculpteur a porté un vigoureux coup de trépan. Le tailloir est double : la partie inférieure circulaire, effaçant les angles, la partie supérieure carrée, où les côtés découpés en dés portent l'accent sur les angles. Ceux-ci sont soutenus par une tige ronde entièrement détachée du bloc, dressée sur le crochet de la feuille angulaire. Ce chapiteau est l'œuvre d'une main inexperte, mais il semble qu'il faille l'attribuer lui aussi au XII^e siècle (?). Son style n'est pas sans évoquer certaine sécheresse des premières réalisations clunisiennes, impression que notre étude devra éclairer.

Les sculptures du chancel (fig. 16)

Les pilastres étaient-ils décorés et couronnés de chapiteaux ? C'est, semble-t-il, la seule explication possible des fragments sculptés, creusés au trépan, feuillage très

simple, rosette, que leur style maladroit, leur facture dure et sèche rapprochent incontestablement du chapiteau de calcaire. Plusieurs fragments très différents des autres sont maladroitement gravés d'arabesques. Enfin ce qui pourrait être les restes de l'entablement reproduit à l'envers la moulure de la base du chancel.

b) Autres éléments architecturaux

Nous réservons à une publication ultérieure la description raisonnée d'autres documents, dont nous nous contenterons de donner ici la liste :

Petite base de colonne circulaire trouvée dans la décharge.

Meneau de porte ou de fenêtre.

Petit autel de grès rose.

Table d'autel en marbre rouge.

Peinture murale : très nombreux fragments.

2. *Le cloître*

Dalle funéraire (fig. 17).

On se souvient qu'au pied des trois marches de l'escalier qui descendait de l'église au promenoir du cloître, le pavement de molasse enserre une dalle funéraire gravée, dans la même matière (long. 2 m 16, larg. 0 m 90). Mal étayée par-dessous elle s'est cassée au tiers inférieur et enfonce de 9 cm, ce qui a provoqué des écaillures dont a souffert l'inscription déjà fortement usée en cet endroit³⁷. Cette inscription, en caractères gothiques peu soignés et peu profondément gravés, sans filet d'encaissement, occupe une partie seulement du pourtour : le petit côté ouest (tête), le côté nord (droit) et un quart du petit côté est. Un premier déchiffrement donne une épitaphe en français :

Icy est la sepulture de / Iohan de ... sainct Iohan de / Geneve.

Le nom de famille du personnage enseveli ne résistera certainement pas à un épigraphiste averti. Ce nom devait probablement précéder un titre de fonction en rapport avec le prieuré, qu'il est particulièrement précieux de voir désigner expressément sous le nom de Saint-Jean-de-Genève.

Le panneau central est occupé, dans sa moitié supérieure, par une croix latine cantonnée de quatre points dont la composante verticale est trois fois plus longue que les bras et s'adorne de signes en V et d'une sorte de triangle. On peut penser à

³⁷ La fragilité de la roche dont est faite cette dalle nous a incités à faire faire un moulage sur place. C'est M. Ivan Larsen, du Muséum d'histoire naturelle de Genève, qui a bien voulu se charger de procéder à cette délicate opération, parfaitement réussie. Nous lui en disons notre reconnaissance.



Fig. 17. La dalle funéraire.

une marque de famille roturière, vu l'absence de blason. Au-dessous de ces symboles figure le dessin d'un objet à identifier: une sorte de couteau (long. 59 cm) à manche court surmontant un corps subcirculaire marqué en son centre d'un trou profond, et d'où part avec une double épaule, une lame asymétrique dont la pointe mousse est déjetée sur la gauche. Deux rainures arquées imitent des nervures. Plus qu'à une arme on peut penser à un outil (de mégissier, de boucher?), qui serait un insigne de corporation.

Le fait que l'inscription est en français permet de dater cette dalle de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle ³⁸.

³⁸ Pour la région de Genève, signalons quelques dalles à inscription française, et datées. L'église de Bonmont (dist. de Nyon, Vaud) possède, encastrée à droite de la porte, la pierre tombale, datée de 1495, de Gaultier de Laquemant de Brabant (moulage au MAH, n° 721). — De 1502 un fragment de la dalle funéraire d'Amblard Saco [...], provient de la guérite de Cornavin (MAH, n° 42), tandis que sont datés de 1521 deux fragments, l'un de même provenance, mais perdu, consacré à Jaque Ducrest et l'autre, trouvé dans un mur de l'ancien clos Rochat à Saint-Jean (MAH, n° 524). Ce dernier pourrait-il venir du prieuré? Cf. W. DEONNA, «Les collections lapidaires au Musée d'art et d'histoire», dans *Genava*, t. V, 1927, p. 210 (n° 461); pp. 215-216 et fig. (n° 468); p. 227 (nos 482 et 481).

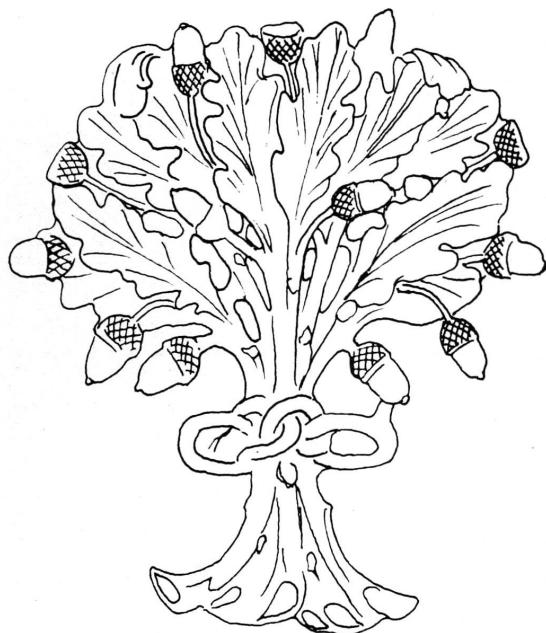


Fig. 18. Ornement de bronze
Ech.: 1:1

b) bronze

Ornement de bronze recouvert sur sa face ciselée d'une mince feuille d'or. Décor de branche de chêne chargées de glands, réunies en bouquets par un ruban noué en boucle (fig. 18).

Longue épingle incrustée d'une décoration de fils d'argent ou d'étain.

Plaquette ayant peut-être été utilisée comme fermoir de livre. Elle porte des bandeaux et des motifs végétaux et géométriques repoussés.

Plusieurs cabochons de types différents. Sur l'un d'entre eux est incrusté un animal stylisé en pierre bleue.

NOMBREUSES ÉPINGLES À TÊTE RONDE OU TORSADÉE.

PETITE CUILLER AVEC UN MANCHE FAIT D'UNE CHAINETTE.

c) fer

Ciseau de tailleur de pierre.

Lames de couteaux.

Boucles de ceintures.

Clés, dont l'une trouvée dans la tombe 41.

NOMBREUX CLOUS, RIVETS ET CROCHETS.

TENONS UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION.

d) plomb

Morceaux fondu斯, utilisés pour sceller les tenons de fer.

VIII. LES OBJETS
INVENTAIRE PAR MATIÈRE

Les objets découverts durant ces fouilles sont très nombreux et il est impossible de les présenter tous dans le cadre de ce rapport. Nous nous contenterons de l'inventaire des pièces caractéristiques ou présentant un intérêt particulier. Seules certaines monnaies et la dague de la tombe 41 sont présentées dans leur étude définitive, en annexe à ce rapport.

1. *Métal*

a) or et argent

Petit bouton formé d'un noyau d'argent et serti dans une feuille d'or, décoré d'un motif stylisé en forme d'étoile.

2. Céramique

a) Epoque romaine

La trouvaille d'un tesson de poterie sigillée (Dragendorff 37, atelier de Lezoux) datant de Trajan (98-117) et d'un tesson de poterie grise commune laisse prévoir la possibilité d'un niveau d'occupation dans cette zone.

b) Moyen âge

La poterie de cette époque est mal connue et les tessons découverts représentent chronologiquement plus d'un millénaire. Nos trouvailles de céramique, bien que variées, sont peu nombreuses, elles vont de la poterie noire commune à la poterie vernissée verte de très belle qualité. Il faut espérer que la fouille du puits nous donnera de nouvelles indications et permettra une étude complémentaire.

3. Verre

Très nombreux fragments et fonds de verres, rarement décorés en relief. Fragments de vitraux, presque tous noircis par le feu.

4. Os

Une épingle.

CONCLUSION

La première source de satisfaction qui se dégage des travaux de Sous-Terre réside dans la redécouverte du prieuré, que l'inscription tardive du cloître désigne nommément : Saint-Jean-de-Genève. Du même coup, en dépit du regret amer suscité par la grave destruction de la grande tranchée nord-sud, les fouilles n'ont pu qu'apporter des éléments nouveaux à l'histoire de ce prieuré et de l'église qui l'a précédé, palliant quelque peu les lacunes de l'information historique. Les premiers textes se rapportant à l'église de Saint-Jean datent du tout début du XII^e siècle ; nous pouvons avec un minimum de certitude dépasser ce seuil, grâce à l'archéologie, puisque nous avons les fondations d'une église à trois absides antérieure à celle du XII^e siècle, qui ne fut que remaniée et complétée et dont les vestiges constituent l'objet le plus spectaculaire.

Le cloître, de construction plus tardive, a sérieusement élargi l'ensemble architectural ; il offre un intérêt plus grand encore à cause de sa dalle funéraire et du puits central, dont on peut espérer retirer plus d'un document,

Répétons-le : ce rapport ne donne que les premiers résultats des découvertes des sondages et de la première campagne de fouilles. L'étude de ces résultats exigera du temps ; pour l'église on doit attendre, avant de proposer des interprétations architec-

turales, stylistiques et chronologiques, d'avoir pu élargir le chantier sous le chemin ; pour cela il faudra patienter deux ans.

Il nous a paru que la récolte était déjà assez riche pour justifier une telle présentation.

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève a décidé de donner au parc qui doit être, selon le projet de la Ville, aménagé là, au centre d'un triste noeud routier, le nom de « promenade du Prieuré de Saint-Jean ». Le vénérable lieu de culte va donc renaître, figé, bien sûr, mais comme un témoin d'un temps – plus de cinq siècles du moyen âge – où les Bénédictins priaient et travaillaient, recevant les pèlerins de partout, arbitrant les conflits. C'est notre satisfaction pour les mois passés, et c'est notre ferme intention pour la suite des fouilles, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que cette résurgence d'une vie de foi, de labeur et de service soit digne des exigences de la science.

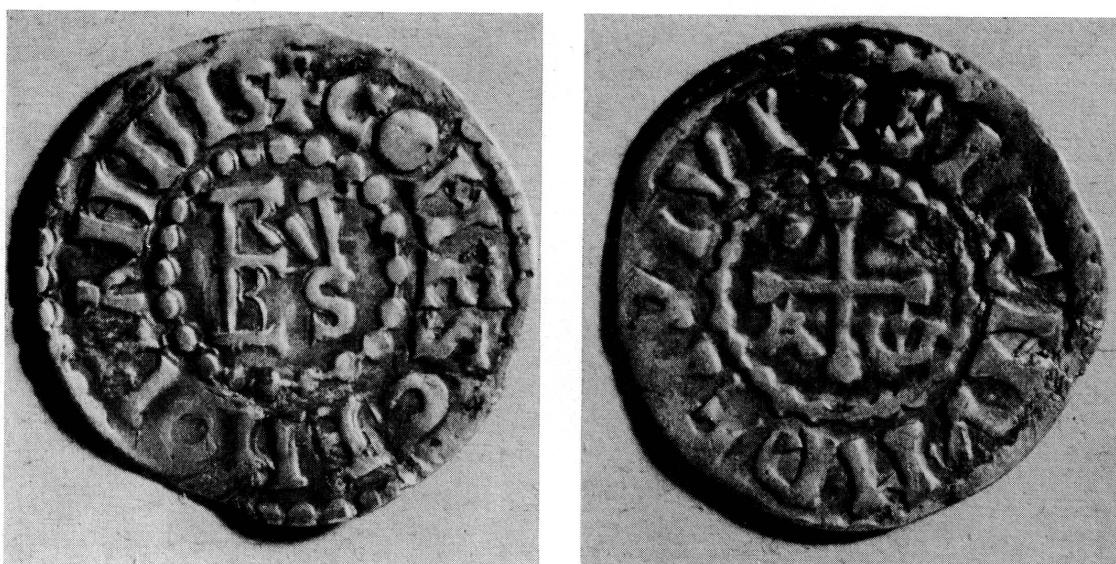


Fig. 19. Denier de Herbert, comte du Maine 1015-1036.
Avers. Revers.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE
SUR LES PIÈCES DE MONNAIE TROUVÉES A SAINT-JEAN
par Nicolas DÜRR

Seize monnaies provenant des fouilles de Saint-Jean furent remises au Cabinet de numismatique pour examen : M 1-M 16.

Les monnaies en cuivre, ou billon, sont pour la plupart fortement corrodées. Il s'agit pour la plus grande partie de pièces de monnaie d'appoint.

La pièce la plus ancienne est, probablement, M 11, le denier carolingien, au nom de Louis le Pieux, du type au temple, de Saint-Maurice, du X^e siècle.

Elle est suivie par M 12, un denier du Comté du Maine frappé par Herbert I^r (1015-1036). La trouvaille de pièces provenant des régions avoisinantes est habituelle (Savoie, Genevois). La pièce de Lucques (XI^e-XII^e siècle) et les deux pièces de Bretagne laissent supposer que Saint-Jean fut fréquenté au moyen âge par des étrangers de passage. Le problème de la circulation de la monnaie au moyen âge sera traité dans le rapport définitif.

LISTE DES MONNAIES PROVENANT DES FOUILLES DE SAINT-JEAN

- M 1 Evêché de Genève vers 1120, denier.
M 2 XV^e siècle, cuivre, corrodé.

- M 3 Savoie, Charles II, 1504-1553, Genevese ou bianchetto.
- M 4 XVI^e siècle, cuivre, corrodé.
- M 5 XV^e siècle, cuivre, corrodé.
- M 6 Lucques, Henri III ou IV ou V, 1039-1125, denier.
- M 7 Denier saucé, corrodé, XI^e siècle.
- M 8 Savoie, Louis, 1440-1564, obole.
- M 9 XV^e siècle, cuivre, corrodé.
- M 10 Comté du Maine, Herbert-Eveille-Chien, 1015-1036, denier.
- M 11 Denier type au temple au nom de Louis le Pieux, Saint-Maurice, X^e siècle.
- M 12 Denier de Bretagne, frappé sous les Normands (milieu du X^e au milieu du XI^e siècle).
- M 13 Normandie, Jean II, 1286-1305, billon.
- M 14 Savoie, Philibert I^{er} 1472-1482, forte.
- M 15 Comté du Genevois, Pierre II, 1371-1394, sizain d'argent.
- M 16 Genève, dix-sols-et-demi de 1714.

LA DAGUE DU CLOITRE DE SAINT-JEAN

par Eugène HEER

Parmi les pièces les plus importantes qui ont été trouvées à Saint-Jean figure une dague du moyen âge, richement décorée. (Objet : dague ; position 101,75/223,25 m. niveau : 376,84 m.) Il s'agit d'un type extrêmement rare dont on ne connaît qu'un seul autre spécimen qui a été trouvé à Mechernich en Allemagne¹. Les deux dagues sont représentatives de types de transition dans le développement de la forme couteau-dague, autrement dit de l'outil à l'arme. Tandis que la pièce de Mechernich montre déjà une lame de dague plus ou moins développée, la pièce de Saint-Jean fait voir encore la lame typique des couteaux du moyen âge. Le dos de la lame à simple tranchant est prolongée jusqu'à la pointe ; sur la première, il s'arrête à 45 mm (sur 121) du quillon.

La pièce de Saint-Jean reposait sur le côté gauche d'un crâne. Vu la corrosion très avancée, il est difficile de déterminer la longueur originale de la lame, mais elle doit se situer autour de 22 cm. Les deux quillons, se terminant en tête de lion, (ou d'ours?)², sont coulés d'une seule pièce (cire perdue) avec la douille hexagonale du centre qui, chose intéressante, a des mesures identiques à celles de la pièce de Mechernich ; mais la douille de celle-ci forme un octogone. Le pommeau est exécuté d'une façon tout à fait différente. Une bande de tombak (?), d'une largeur de 23 mm, est roulée et brasée à l'argent, la section formant également un hexagone. Les deux côtés se sont ouverts. Une petite pièce du même métal (avec un trou qui est très probablement accidentel) a été trouvée à l'intérieur du pommeau ; sa signification est incertaine ; en tout cas, elle est trop petite pour fermer l'ouverture supérieure du pommeau (le pommeau manque sur la pièce de Mechernich).

L'axe de la soie n'est pas identique à celui de la lame (voir dessin). Quelques petits morceaux de bois y étaient collés, laissant penser que la poignée était entièrement en bois. Le pommeau et la douille hexagonale du quillon sont incrustés de niello montrant un dessin très géométrique qui se répète sur chaque pan (voir dessin). La dague de Mechernich est uniquement pourvue d'une gravure, mais elle est d'une richesse décorative plus grande. Il est fort probable qu'elle a également été ornée de niello à son époque.

Il est extrêmement difficile de dater ces deux dagues. Uhlemann pense que la pièce de Mechernich peut être datée fin du XIII^e début du XIV^e siècle. Les efforts entrepris

¹ UHLEMANN, Heinz R., « Spätmittelalterlicher Dolch aus Mechernich (Kreis Schleiden) », dans *Bonner Jahrbuch*, 155/156, Teil II, 1955/56.

² Il faut préciser que la représentation de têtes d'animaux, à l'extrémité des quillons, était toujours disposée à l'envers par rapport à la position de la dague à la ceinture.



Fig. 20. Dague de Saint-Jean
avant la restauration.

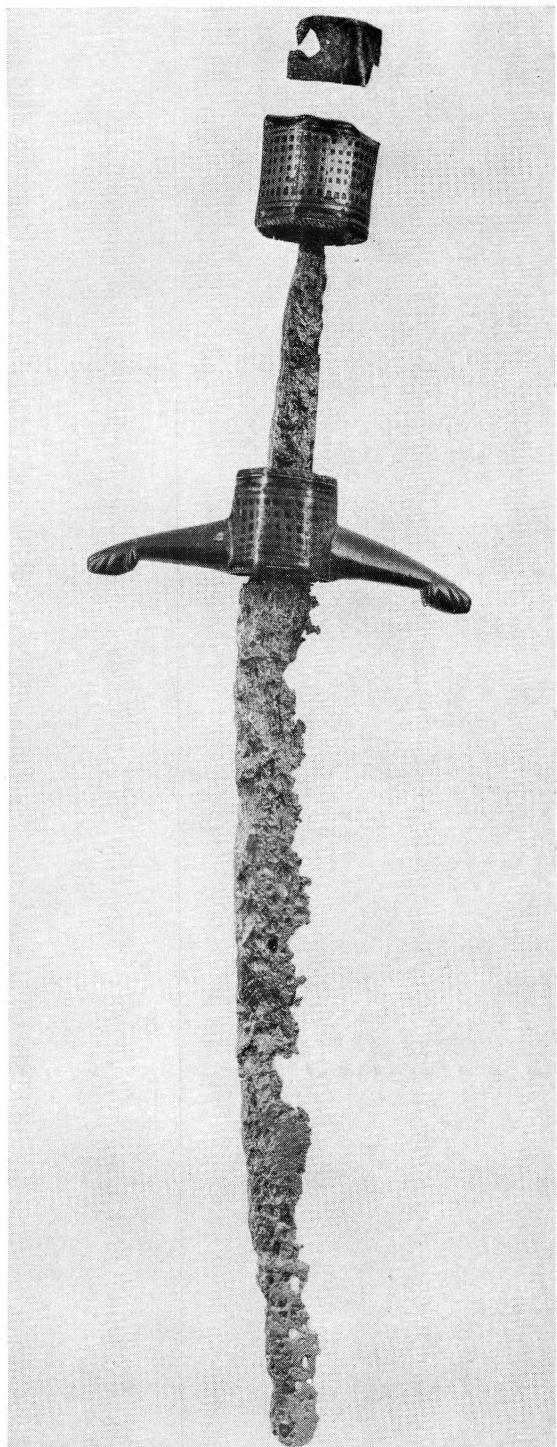


Fig. 21. Dague de Saint-Jean après la
restauration. (Au-dessus pièce de métal qui
se trouvait à l'intérieur du pommeau.)

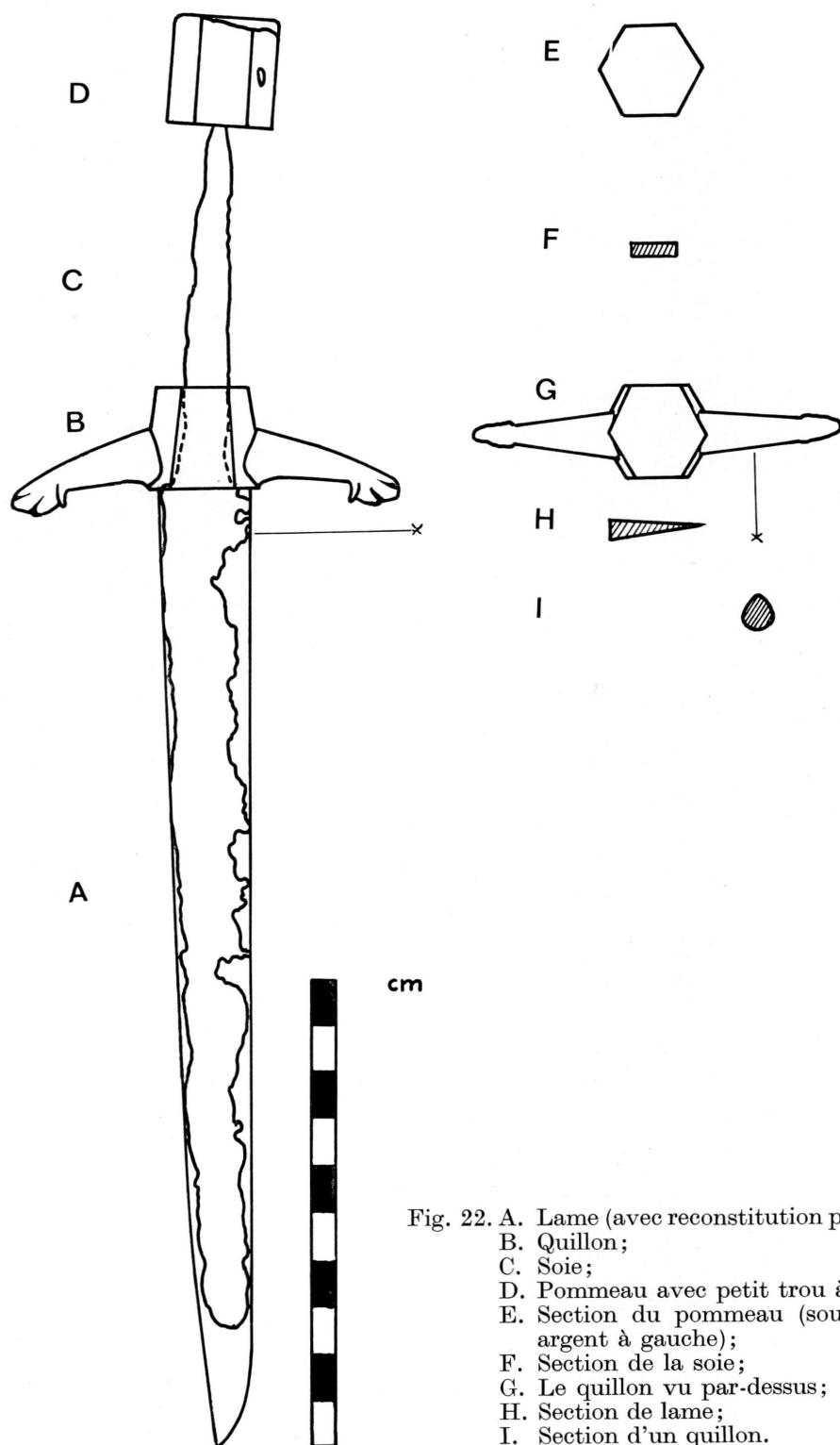


Fig. 22. A. Lame (avec reconstitution probable)
B. Quillon;
C. Soie;
D. Pommeau avec petit trou à droite;
E. Section du pommeau (soudure en argent à gauche);
F. Section de la soie;
G. Le quillon vu par-dessus;
H. Section de lame;
I. Section d'un quillon.

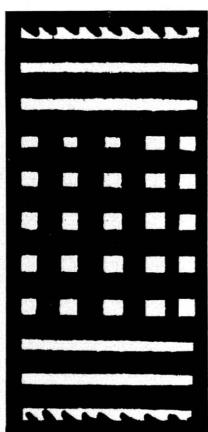


Fig. 23. Dessin schématisé de la décoration d'un pan.

habituelles du chevalier. Ce dernier la portait presque toujours attachée avec une chaîne sur la poitrine ou à la taille. Le pommeau de notre dague montre justement un trou qui a éventuellement servi à fixer une chaîne, mais ceci reste pour le moment une supposition, étant donné que ce trou pouvait également servir à fixer le pommeau avec un rivet sur la poignée.

Il s'agit en tout cas d'une pièce de grande importance pour l'histoire de la dague au moyen âge.

Tableau comparatif

		<i>Saint-Jean</i>	<i>Mechernich</i>
Lame:	longueur actuelle	185 mm	121 mm
	longueur originale, environ dos	220 mm	?
		jusqu'à la pointe	45 mm
	largeur maximale actuelle	18 mm	—
	largeur maximale originale, environ	20 mm	—
Pommeau:	hauteur	24 mm	manque
	diamètre (sur deux pans)	22 mm	
Quillon:	longueur	82 mm	71 mm
	douille, hauteur	21 mm	21 mm
	diamètre en haut	20 mm	20 mm
	diamètre en bas	24 mm	25 mm

pour trouver des documents iconographiques de l'époque ont jusqu'à présent échoué. L'ancien conservateur de l'arsenal de Berlin, Dr P. Post, suppose que cette dague provient d'un atelier fixé quelque part dans les Flandres, bien connues pour leurs bronzes au XIII^e et XIV^e siècle où leurs exportations couvraient l'Europe entière. Dans ce cas, il est plus ou moins certain que notre pièce a été exécutée dans le même atelier, mais probablement antérieurement à celle de Mechernich.

C'est seulement vers la fin du XIII^e siècle que la dague devient l'une des armes

